VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 29 MARS 1933 NUMERO 41



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

TAXES NOUVELLES, TAXES ACCRUES

Soixante-dix millions de taxes nouvelles ou accrues — Le chiffre d'exemption est baissé pour l'impôt sur les revenus — Un déficit de $156,122,000

Ottawa. — Le discours du budget a été prononcé par l'hon. E. N. Rhodes, ministre des finances, au milieu d'une chambre silencieuse et un peu abasourdie par les coups qu'elle recevait. Au lieu des enthousiasmes passés, au moment où l'argentier de la nation se préparait à présenter ses prévisions financières annuelles, la députation avait plutôt l'aspect d'une armée en déroute. La population du Canada a été rarement affectée au point que dénote aujourd'hui l'exposé des difficultés matérielles de l'administration.

Le déficit est de $156,122,000, en chiffres ronds. Ce déficit se compose comme suit: Canadien National, $53 millions; différence entre les recettes et les dépenses courantes, $53 et $50 millions pour les déboursés spéciaux, y compris les sommes versées pour le secours direct et les avances faites aux provinces, mais sur lesquelles le gouvernement n'attend aucun revenu et aucune remise. De sorte que notre dette nationale est actuellement de deux milliards 600 millions.

Pour parer aux dépenses de capital et d'administration, le gouvernement aura naturellement recours aux impôts. Ces taxes n'épargnent personne, et elles s'attaquent à la ménagère qui achète son sucre à l'épicerie du coin et sur lequel elle devra payer deux sous de plus par livre, jusqu'au fumeur qui roule ses cigarettes et qui devra payer, en taxes, deux sous par cent feuilles de papier de riz. Elles frappent le père de famille, qui subit une réduction dans le chiffre de son exemption, fixée à $2.000 et sur celle de chaque enfant, réduite à $400. Elles attaquent les soldats pensionnés par l'Etat, qui perdent toute leur pension, pour le reste de l'année, s'ils ont une position leur procurant un salaire.

Les grandes lignes du discours

Voici les grandes lignes du discours de M. Rhodes:

Notre commerce international a tombé de 250 millions et demi en 1932-33.

Notre balance commerciale favorable est de 70 millions et quart en 1932-33.

Le Canada produira pour 67 millions d'or en 1932-1933.

Le gouvernement réduira le taux d'intérêt des fonds mis à l'épargne postale et les banques suivront.

Il y aura un grand emprunt de conversion en 1933.

Il y aura une enquête par commission royale sur les matières de banque et de monnaie, en 1933, par des experts impartiaux. Ils examineront la question d'établir une banque centrale.

Seul l'impôt sur le revenu a donné en 1932-1933 le montant que le fisc en attendait. Les autres sources de revenus ont toutes été à la baisse.

L'Etat fédéral a dépensé pour enrayer le chômage, cette année, $35,603,000.

L'Etat a avancé aux provinces, à date, depuis 1930, plus de $38,000,000.

Les dépenses compressibles, pour 1933-1934, sont de 145 millions, sur une dépense totale de 369 millions et demi prévue. Le reste est incompressible et inévitable.

"We should live within our income. . ."

Taxes nouvelles, taxes accrues

Taxe de 2 sous la livre sur le sucre, d'où qu'il vienne et dès maintenant.

Abolition de l'exemption de $2,000 sur les profits des compagnies; hausse de l'impôt à 12½%.

L'impôt sur le revenu personnel de 1932 est d'un minimum de 3% au lieu de 2% sur les premiers $2,000 taxables. L'exemption d'un homme marié sans enfant tombe de $2,400 à $2,000; celle du célibataire de $1,200 à $1,000; celle de tout enfant ou parent à charge, de $500 à $400. Pour les revenus de $6,000 et moins, l'impôt sur le revenu de 1932 est plus que doublé.

Tout coupon d'intérêt payable au porteur sera taxable et devra être accompagné d'une déclaration de propriété.

La demi-exemption de taxe de vente de 6% disparait.

Impôt de 10% sur les cosmétiques et articles de toilette, de 5% sur les pneus d'autos, (du 22 mars courant).

Tous les chèques, mandats, chèques de voyage devront porter un timbre d'au moins 3 sous, quelle qu'en soit la modicité du montant. De même que les mandats-poste et les bons-poste. (Cette taxe datera du 1er mai 1933).

Pour fins de douane, la livre sterling est évaluée à $4.25 au lieu de $4.40.

Embargo sur toute importation d'aéroplanes usagés.

Selon nos moyens

Pour clore son discours, M. Rhodes, qui a parlé pendant une heure et vingt, versant aux débats de la Chambre de longues feuilles de statistiques de tout genre, dit qu'évidemment tous ces impôts nouveaux, ou accrus, seront lourds aux contribuables, au commerce et à l'industrie, d'autant qu'ils arrivent après quatre ans de dépression mondiale qui les rendent encore plus difficiles à accepter. D'autres part il faut balancer nos revenus et nos dépenses, boucler le budget, vivre selon nos moyens et d'après ce que nous gagnons, si nous voulons sauvegarder le crédit national, éviter une crise plus grave et ne pas glisser à une situation presque intenable. Certes, l'idéal serait de trouver en même temps ce qu'il faut pour effacer les déficits des C.N.R. et les couvrir d'avance. Mais cela serait surcharger outre mesure le contribuable et empêcher un prompt retour à la prospérité relative. Il faut nous garder à la fois d'un optimisme fou et d'un pessimisme décourageant. De meilleurs jours viendront et de plus heureux. Nous avons fait face à des situations difficiles, dans le passé, nous avons marché malgré tout. Allons encore de l'avant et le soleil luira . . .

M. Rhodes a eu de légers applaudissements. On n'a pas insisté. Les taxes étaient si lourdes que même si l'on s'y attendait elles ont fait pousser à droite comme à gauche des soupirs. Et ce n'étaient pas des soupirs de contentement.

Pouvoirs dictatoriaux

Le gouvernement laissait en plan, il y a quelque temps, son projet de proroger, pour une autre année, jusqu'au 31 mars 1934, la loi qui l'autorise à dépenser à son gré, à même les fonds publics, pour le secours des chômeurs et des nécessiteux.

M. Bennett est revenu avec sa loi du blanc-seing. A la résolution modifiée de M. Gordon qui limite les dépenses du gouvernement à vingt millions, le Dr Manion, ministre des chemins de fer, a fait greffer, par un vote, un amendement qui autorise le gouvernement à accepter les garanties que les provinces pourront lui offrir.

L'amendement du Dr Manion va encore plus loin. Il autorise le gouvernement à prendre les moyens qu'il jugera nécessaires, et sans aucune limite, pour "le maintien de la paix, de l'ordre et de la bonne administration".

Autrement dit, nous en revenons au gouvernement dictatorial de 1930.

Le vote a été de 60 voix contre 23. Il s'agissait d'un vote en comité et les députés absents de la Chambre n'avaient pas été appelés à voter par le bruit du timbre. C'est ce qui explique le maigre vote sur l'amendement Manion.

Les avances aux provinces

M. C.-G. Power, député libéral de Québec-Sud, a violemment protesté contre la politique du gouvernement fédéral d'avancer des sommes d'argent considérables aux gouvernements des provinces de l'Ouest. Récemment une avance de $3,500,000 a été faite au gouvernement de la Saskatchewan. Si l'on entre dans cette voie, dit M. Power, il n'y a plus de fin. Si le fédéral se met à avancer de l'argent aux provinces en banqueroute, le trésor fédéral y passera sans que persone soit plus avancé.

Le gouvernement actuel, dit M. Power, garantit le crédit des banques, le crédit de la Beauharnois, le crédit du Pacifique. Ce même gouvernement paie les déficits du Canadien National. Quand donc s'arrêtera-t-il? Il soutient les quatre provinces de l'Ouest et il garantit les emprunts de Terre-Neuve. Ses générosités n'ont-elles pas de fin?

Le gouvernement fédéral s'est engagé sur une pente dangereuse. Si la province de Saskatchewan ne peut rencontrer ses obligations, qu'elle fasse tout simplement faillite, cela vaudra mieux pour elle-même et pour le pays en général.

Le ministre du travail, M. Gordon, fait observer qu'il faut tenir compte du fait que la Saskatchewan a subi de graves épreuves ces dernières années.

M. Power répond que ces remarques ne s'adressent pas qu'à la seule province de Saskatchewan. C'est la politique du gouvernement fédéral que M. Power condamne. Il considère que l'Etat fédéral ne doit pas prêter d'argent quand il n'en a pas suffisamment lui-même pour administrer son ménage.

On parle du Manitoba

M. Bennett a déclaré qu'une des banques du Canada a subi une "course" pendant laquelle $10,000,000 de ses dépôts ont été retirés, sans l'aide des autres banques et sans l'aide du gouvernement fédéral.

Le premier ministre mentionne ce fait en parlant de la solidité de nos institutions financières, en réponse à une attaque de M. Beaubien, libéral de Provencher, qui soulève la question. M. Beaubien croit que le rejet de l'aide demandée mais non accordée à la Caisse d'épargne du Manitoba gouvernement n'a pas été juste dans cette affaire. Il cite le rapport d'un comité de la législature du Manitoba dans lequel il est dit que la décision du gouvernement fédéral dans cette affaire ne pouvait pas être justifiée.

M. Bennett déclare que ce rapport a été publié avant les élections provinciales, qu'il n'est pas juste et est une preuve de partisannerie politique. Il ne croit pas qu'une discussion sur ce sujet soit utile. Le rapport a été utilisé pour des fins politiques mais il n'a pas amélioré la situation du Manitoba.

Le Manitoba a été choyé

Récemment, le ministre des finances l'a informé qu'en proportion de sa population, le Manitoba a reçu plus du gouvernement fédéral que n'importe quelle autre province de l'Ouest. En garantissant les banques qui ont pris les dépôts sur entente avec le gouvernement provincial, M. Bennett dit que le gouvernement fédéral a permis au 40,000 déposants de la Caisse d'Epargne de retirer leur argent quand ils le désiraient. Cette Caisse n'était pas une banque et les dépôts n'étaient pas des placements pouvant être convertis en argent.

Motion de non-confiance

M. J. L. Ralston, le critique financier de l'opposition libérale, après une critique sérieuse du budget, a proposé une motion de non-confiance.

UN INCENDIE CRIMINEL DETRUIT SAINT-JACQUES DE MONTREAL

Le feu s'est déclaré dimanche matin à la fin de la messe, avec 2,000 personnes dans l'église — Une panique est conjurée—Un homme et une femme arrêtés

Montréal. — Un incendie d'origine criminelle a détruit l'église Saint-Jacques, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. Un homme et une femme ont été arrêtés. Cette dernière aurait prévenu le clergé, vendredi, de surveiller son mari qui allait mettre le feu.

L'incendie s'est déclaré dimanche à la fin de la messe de 10 hres. Un commencement de panique s'est produit. Trois ou quatre femmes, dans leur affolement, se sont jetées pardessus la balustrade d'une tribune et ont été blessées, mais non dangereusement.

L'abbé Oscar Valiquette, aumônier de la brigade des pompiers et ancien professeur au Collège de Saint-Boniface, descendait de chaire quand les cris de "Au feu!" se firent entendre dans la première tribune. Il recommanda aux fidèles de rester calmes et de se retirer en bon ordre. Des hommes de bonne volonté et les huissiers organisèrent l'évacuation des paroissiens qui se trouvaient au nombre d'environ deux mille. Grâce à cette mesure, on n'a eu à déplorer que de légers accidents à une quinzaine de personnes.

Les Saintes Espèces et les vases sacrés ont été sauvés, mais il ne reste rien de la belle église historique, l'une des plus riches du Canada. Les pertes sont estimées dans les environs de $500,000 et les asurances ne couvrent que $200,000. C'est le quatrième incendie sérieux d'église catholique dans la province de Québec depuis quelque temps.

On suppose que l'incendiaire est resté dans l'église après une messe précédente et a mis le feu au mur du fond de la tribune. Les flammes se sont propagées rapidement à travers la seconde tribune qui, heureusement, n'était pas occupée, et jusqu'au toit. Une demi-heure après la première alarme, le toit s'effondrait et entraînait le plancher dans la cave. Le clocher, qui est le plus haut de Montréal (plus de 300 pieds), a été épargné. Les immeubles du voisinage ont été légèrement endommagés par l'eau et la fumée, mais le feu s'est confiné à l'église.

LA DICTATURE EN ALLEMAGNE

Le Reichstag accorde à Hitler le pouvoir de gouverner par décrets pendant quatre ans.

Berlin. — L'Allemagne est maintenant sous la dictature, car le Reichstag, composé en immense majorité de nazis, vient d'accorder au chancelier Adolf Hitler le pouvoir de gouverner par décrets pour une période de quatre ans. Les socialistes se sont opposés à la mesure votée par le Reichstag, mais ils ont été écrasés par un vote de 441 à 94. "Le premier chapitre de l'histoire de notre gouvernement est terminé", a déclaré Hitler en s'adressant du haut d'un balcon à la foule après l'ajournement du Reichstag.

Le chef du parti socialiste, Carl Severing, a été arrêté avant la séance, sous l'accusation d'avoir mal administré des fonds pour fins de propagande. C'est Oto Wels, l'un des vétérans de la révolution de 1918, qui a pris la parole au nom de l'opposition, disant: "Prenez notre liberté, prenez nos vies, mais laissez-nous notre honneur! Si les nazis voulaient réellement la reconstruction sociale, ils n'auraient pas besoin d'une telle loi."

Le chancelier s'est alors levé d'un bond pour dire aux socialistes que l'on n'a plus besoin d'eux pour préparer l'avenir de la nation. Les socialistes crieront à la persécution, dit-il, mais ils ont fait la même chose il y a quelques années. Ils ont honteusement adopté la constitution et le drapeau de Weimar sur l'ordre des puissances étrangères.

Le président de la Chambre, M. Hermann Goering, parlant après Hitler, a prévenu les socialistes que tant que les journaux socialistes de l'étranger publieront des calomnies sur l'Allemagne, ils auront à souffrir. Il a ajouté qu'il est prêt à faire visiter toutes les prisons d'Allemagne à une commission étrangère pour démontrer qu'il n'y a rien de vrai dans tout ce que l'on fait circuler à l'étranger.

Après avoir voté la loi qui confie le pouvoir à Hitler pendant une durée de quatre ans et qui doit entrer en vigueur le premier avril, le Reichstag s'est ajourné. Le chancelier a publié alors une déclaration où il dit que l'on accordera au peuple le droit de sanctionner les réformes constitutionnelles, que le gouvernement n'aura recours à la nouvelle loi qu'en autant que la chose sera nécessaire pour réaliser les réformes qui s'imposent, que l'existence du Reichstag et du Reichsrat n'est pas menacée, que les Etats fédérés ne disparaitront pas et que les droits des Eglises ne seront pas diminués.

LONDRES.—Le gouvernement britannique a commencé à mener une enquête par l'intermédiaire de son ministère des affaires étrangères, sur les prétendues atrocités dont les Juifs seraient victimes en Allemagne.

Des érables pour Winnipeg

Winnipeg, ainsi que plusieurs autres villes de l'Ouest, se propose de décorer à l'avenir ses avenues avec des érables que l'on va transplanter de l'Ontario. Les officiers du département de l'Agriculture estiment que l'on peut arriver à décorer à peu de frais les rues des villes de l'Ouest, qui deviendront de ce fait beaucoup plus attrayantes.

NOUVELLES DE PARTOUT

Le député Taylor succède au juge Galt

M. Fawcett Taylor, C.R., chef du parti conservateur manitobain, succède au juge Galt à la Cour du Banc du Roi du Manitoba. Elu député de Portage-la-Prairie en 1920, il avait toujours été réélu depuis et il était chef de son parti depuis 1922.

Sa nomination comme juge nécessitera une élection partielle et le choix d'un nouveau chef conservateur provincial. Etant donné la situation financière actuelle, cet événement pourrait fort bien entraîner la formation d'un gouvernement de coalition.

M. R.-G. Amiot succède à M. Emile-J. Hébert

Montréal. — M. R.-G. Amiot, agent général adjoint du trafic-voyageurs au Pacifique Canadien, à Montréal, vient d'être nommé au poste de commissaire du trafic-voyageurs, en remplacement de M. Emile J. Hébert, qui prit sa retraite il y a quelques mois.

M. R.-G. Amiot est l'un des Canadiens-français qui se sont particulièrement distingués dans les chemins de fer depuis quelques années, et sa promotion nous fait honneur. A une grande expérience dans l'administration ferroviaire, il joint des manières affables et un extérieur agréable qui lui ont valu non seulement la considération de ses supérieurs, mais aussi l'estime de tous ceux qui le connaissent.

Un jeune garçon s'étrangle en faisant du trapèze

Gretna, Man. — Ellis Haywood, 12 ans, fils de M. Charles Haywood, maître de poste, de Gretna, et de Mme Haywood, a été étranglé à mort en faisant du trapèze à la demeure de ses parents. Le garçonnet manqua le pied alors qu'il était debout sur une boite. Les cordes du trapèze s'enroulèrent autour de son cou et la strangulation fit l'oeuvre de mort.

Le mariage des faibles d'esprit en Saskatchewan

Régina, Sask. — La législature de la Saskatchewan a adopté en seconde lecture un amendement à la loi du mariage qui interdit l'union conjugale aux faibles d'esprit, aux personnes atteintes de maladie mentale et de certaines maladies contagieuses. Le Dr. J.-M. Uhrich (libéral, Rosthern), ancien ministre de la santé publique, a combattu le projet, disant que dans certains cas il est impossible de définir exactement la faiblesse d'esprit.

Amendements à la constitution

Edmonton. — Le plein droit du Canada à amender sa constitution, de manière à lui accorder l'autonomie complète, est proposé dans un amendement présenté par le premier ministre J.-E. Brownlee à une résolution débattue à la législature de l'Alberta. Le premier ministre propose que le gouvernement fédéral convoque le plus tôt possible une conférence entre gouvernements provinciaux dans le but de discuter les amendements à apporter à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, en vue de permettre au Canada d'amender sa propre constitution.

Les divorces en 1932

Ottawa. — En 1932, il y a eu plus de divorces que jamais au Canada, soit 887 comparativement à 684 en 1931 et 875 en 1930. Il y a donc eu en 1932 augmentation de 29.7 pour cent. Des 887 ménages dissolus, 860 l'ont été par les tribunaux et le reste par le Parlement.

Une fusion de service des deux réseaux

Montréal. — Le Pacifique Canadien et les Chemins de fer nationaux ont accepté en principe de fusionner leurs services concurrents de transport des voyageurs partout où la chose peut être praticable. Les premiers services affectés seront ceux de Montréal-Toronto et Ottawa-Toronto. C'est ce qu'ont fait savoir dans une déclaration conjointe MM. E.-W. Beatty, C.R., président du Pacifique, et S.-J. Hungerford, président intérimaire des Chemins de fer Nationaux.

Les billets de l'une ou de l'autre compagnie pourront servir indistinctement sur les convois mis en commun.

Les RR. PP. Bibaud et Bissonnette au Japon

Montréal. — Le R. P. Bibaud, provincial des Dominicains, partira pour le Japon le 10 avril au soir. Il visitera les missions dominicaines de ce pays et rentrera au Canada vers la fin de juin. Il sera accompagné par le R. P. Antonin Bissonnette, O. P., directeur des missions, dont le frère cadet est supérieur des missions dominicaines au Japon.

L'Année sainte sera inaugurée à la radio

Cité du Vatican. — Toute la cérémonie d'ouverture de la Porte Sainte à Saint-Pierre, qui constituera l'inauguration de l'Année Sainte, sera radiodiffusée par tout l'univers grâce au poste de radio du Vatican, le premier avril à 10 heures 30 a.m., heure de Rome, soit 3 heures 30 a.m., heure normale centrale du Canada.

Cette émission transmettra les trois coups que le pape portera avec un marteau d'or sur la croix de bronze au centre de la porte et la triple bénédiction qu'il accordera de la "Sedia Gestatoria" en face de la tombe de saint Pierre, à la fin de la cérémonie.

Mgr Camille Roy reçu par le Président de la République

Paris. — M. Albert Lebrun, président de la République, a reçu en audience particulière Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval de Québec, et M. L.-J. Dalbis, président de l'Institut Scientifique franco-canadien, qu'accompagnait M. Paul Labbé, secrétaire général de l'Alliance Française.

A nos lecteurs

Des changements importants survenus dans le personnel de notre imprimerie font que le journal se présente aujourd'hui sous une forme incomplète. Nous réclamons l'indulgence de nos lecteurs pendant les quelques semaines nécessitées par la réorganisation. Nos correspondants réguliers et occasionnels nous aideront grandement à surmonter ces difficultés en nous envoyant le plus tôt possible leurs chroniques et communications diverses.

Législature Provinciale

UN DEFICIT CONVERTI EN SURPLUS

Le budget McPherson se boucle avec un surplus de $9,000, mais nous paierons une taxe spéciale sur les produits de consommation et une autre sur les salaires

L'hon. E.-A. McPherson, trésorier provincial, a prononcé lundi soir son discours du budget qui était attendu avec impatience. Comme on le prévoyait, il annonce de nouvelles taxes et de nouvelles restrictions. Le déficit prévu de $2,500,000 se change en un surplus de $9,000!

La grande sensation du budget est une taxe spéciale sur les principaux produits de consommation qui doit raporter un million de nouveaux revenus par année. Seront exemptés de cette taxe le lait, le pain, les machines agricoles, la ficelle d'engerbage, le gaz, l'électricité et l'eau pour l'usage domestique, la gazoline et les liqueurs.

Une autre taxe spéciale d'un pour cent sera imposée sur les salaires et le revenu de chaque citoyen de la province. Ces deux taxes nouvelles s'appliqueront aux fermiers aussi bien qu'aux citadins.

De nouvelles réductions dans les dépenses au montant de $650,000 comprennent $314,000 enlevés aux pensions de vieillesse. La province ne paierait plus que deux pour cent de ce fonds; mais il faudra que le gouvernement fédéral consente à cet arrangement, sans quoi l'on sera dans l'obligation de retrancher ailleurs.

M. McPherson est d'avis que le taux d'intérêt payé aux créanciers de la province devrait être abaissé, mais il ne saurait être question de faire défaut à ses obligations. Le Manitoba a payé en intérêts l'an dernier $5,138,691.72.

L'octroi à l'Université est réduit à $250,000; l'entretien des routes devra se contenter de $475,000.

Pas de vins aux repas

Une tentative pour introduire l'usage de la bière et des vins légers aux repas, dans les salles à manger des hôtels n'a pas obtenu grand succès. C'est le député travailliste Hyman qui a proposé cet amendement à la loi de contrôle des liqueurs. Le procureur général a dit que le gouvernement avait considéré la chose lors de l'adoption de la loi; mais les propriétaires de restaurants s'y sont fortement opposés, alléguant que si les repas avec liqueurs étaient permis dans les hôtels, ils devraient l'être aussi dans les restaurants. Le Québec est la seule province du Dominion où ce système existe et le Canadien-français, d'après M. Major, semble être plus capable que l'Anglo-Saxon d'arroser ses repas de liquide.

La motion Hyman a été repoussée par une écrasante majorité, les travaillistes y étant seuls favorables.

VIVE CRITIQUE DE CHURCHILL

L'ex-chancelier de l'Echiquier recommande de ne pas briser le bouclier de l'armée française

Londres. — Le premier ministre Ramsay MacDonald, qui se présentait pour la première fois aux Communes depuis les entretiens de Rome avec M. Mussolini, a été l'objet de vives critiques de la part de l'un des membres les plus en vue du parti conservateur, M. Winston Churchill, ex-chancelier de l'Echiquier.

M. MacDonald a essayé de montrer tous les avantages que l'on peut retirer du projet Mussolini. Il a ajouté qu'il est très facile de concilier ce projet avec le projet anglais. Il a assuré que l'on n'a pas envie de tenir à l'écart les petites puissances et qu'elles seront consultées toutes les fois qu'il s'agira de leurs intérêts. Quelques-unes de ces petites nations ont conçu des inquiétudes, dit-il, du fait que le projet Mussolini comporte la revision des traités. Un traité est sacré, mais il n'est pas éternel. Le pacte de la Société des Nations comporte l'exécution des traités, mais aussi leur revision lorsqu'ils peuvent engendrer un conflit.

Don Guichotte et Sancho

M. Churchill a déclaré qu'il y a quatre ans que le premier ministre dirige la politique étrangère de la Grande-Bretagne et que jamais le Royaume-Uni n'a été aussi près de la guerre. Les entretiens de M. MacDonald et de sir John Simon avec le premier ministre Mussolini font songer à une mission de don Quichotte et de Sancho. Les méthodes de la conférence du désarmement consistent à "mesurer les épées à Genève" et constituent "une publicité féconde pour tous les appareils de guerre".

Le bouclier de l'armée française

M. Churchill a particulièrement critiqué cette partie du projet de M. MacDonald qui a trait à une nouvelle répartition des effectifs militaires pour les pays de l'Europe. L'Allemagne, dit-il, est en proie à une violente attaque de férocité et d'esprit militaire. Elle traite ses minorités sans pitié. Ce n'est pas en ce moment que l'on peut s'attendre à ce que la France réduise son armée et il est dangereux pour la Grande-Bretagne de la pousser à le faire car alors elle pourrait être forcée à intervenir aux termes des traités de Locarno. Si l'Europe jouit de la paix, dit en terminant M. Churchill, c'est grâce au bouclier de l'armée française; il faut bien prendre garde de briser ce bouclier.

CITE VATICANE.—S. E. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a pris possession de son église titulaire, Sainte-Marie-des-Anges, dimanche après-midi.

Collège Saint-Boniface 29 mars 1933



AU COLLÈGE

Directeur: JOSEPH JOUBERT

VIe année Numéro 7

L'OASIS

On dit qu'il y a des exceptions à toutes les règles. Si l'idée d'avoir un Conventum de Rhétorique, chaque année, peut être une règle sans trop empeser nos initiatives, cette règle ne souffre pas d'exceptions jusqu'ici. Tous les seize, nous avons suivi l'exemple des anciens; nous avons vu leur esprit de corrélation, leur fierté à monter un monument et un peu la satisfaction puérile de le voir faire bon pendant aux autres. L'approbation générale prouve que cette année, notre année, a offert un extra, peut-être pas en parlant des types. . . du moins en faisant allusion au décor au milieu duquel ils sont nichés.

Quittons l'ombre du feuillage et, nous éclairant du flambeau de l'idéal, cueillons parmi toutes ces généreuses résolutions qui gravitent autour de la banderole-devise, celles qui tiennent le plus, si vous voulez, de l'anémone pour sa confiance, du lis pour son intégrité, de la rose pour le bonheur. . .

Le conventum, c'est un pacte. C'est une solidarisation, une responsabilité que chacun prend en son for intérieur pour maintenir son idéal et l'idéal du groupe. C'est un secours pour préserver sa dignité de vie et naturellement, un facteur de constance dans l'idéal, pourvu que demeure vigilante toujours, la bouée lumineuse. Enfin, c'est l'acte qui resserre le noeud d'une longue fraternité; c'est le gage de la perpétuation de l'amitié d'une classe, et partant, une consolation, une force vraie.

Fétichisme? Mais on ne prisera jamais assez l'"Excelsior" des grands coeurs et des nobles passions! Si un souvenir matériel a le don de nous faire agir comme des hommes, eh bien! soit!—qu'il y en ait un et que chaque âme en détache le précieux talisman. Ainsi nantis, que d'ornières et de fossés n'enjamberons-nous pas?

• • •

Et dans douze ans? Que serons-nous alors, frères d'aujourd'hui? Déjà, nous entrevoyons un futur enveloppé d'une ouate sombre. . . Cacherait-elle une blessure? Debout, tous! Vous, nos frères, fleurs du sacerdoce, amoureux de la règle et de la contemplation; vous médecins, ingénieurs, architectes, miliciens, chefs de famille; vous surtout, nos frères aussi, vous les pauvres déroutés, les blessés, les désemparés . . . Debout. Venez vous refaire au sein de la famille, goûter la douceur du foyer, partager un bonheur qui vous sourira, lui, comme on sourit aux succès de l'étudiant, comme vous sourirait l'espérance, comme vous pardonnerait le pardon.

Oui, que d'âmes doivent se retremper en revivant leur collège dans cette réunion tout intime. On a couru le monde, fait tous les métiers, ensemencé toutes les terres, et la fortune ne nous a pas souri. Et voilà qu'après tant de misères, de fatigues et de rebuts, on se retrouve à l'endroit convenu de la plaine sablonneuse . . à l'Oasis. . Et combien manquent à l'appel? La caravane qui s'échelonnait si belle et si vigoureuse, il y a douze ans, comment la reconstituer? Il n'y a qu'un moyen—gardons la fidélité aux directives imprimées dans nos juvéniles vouloirs; gardons à notre Alma Mater une reconnaissance profonde, celle d'un fils pour sa mère, car en nous quittant aujourd'hui, jeunes et pleins de feu, elle dit: "Crois, espère, aime", et demain. . . brisés, elle dit: "Refais-toi'.

JULES-MARIE DUGAS,
Rhétorique.



À TRAVERS LE CONVENTUM

Trois sérieux professeurs, seize Rhétoriciens que le duvet commence à turlupiner sous les narines, plus quatre cupidons grassouillets, voilà notre Conventum de 1933.

Il est beau pourtant, tenez, épatant! dans le clair-obscur, cherchez... Bazin, pinxit. Mais le portrait, l'image, pour montrer l'homme achevé, n'a qu'une valeur approchante, conventionnelle.

Ce qui compléterait définitivement, chacun l'ignore, car sous le minois plus ou moins éveillé, il y a un nom, et c'est peu. Il faudrait un portrait en pied, un caractère brossé par un La Bruyère, un panégyrique découpé de Bossuet ou une rarissime périphrase qu'on sussure, alangui, ainsi que la Précieuse Cathos encore fraîche à notre mémoire.

Pour le Rhéto, faire aussi bonne figure que ses professeurs serait enviable; car à les voir, toute leur ardeur, leur zèle, le travail opiniâtre restent cachés. Et il le sait; même, croirait-on que bientôt — dans moins d'un mois — ils doivent nous rapatrier d'Athènes et de Rome. Mehercule! si, au Pirée, les Classiques s'obstinent à nous retenir dans l'étreinte d'un brusque départ, nous leur lançons nos Trigonométries... au risque de les effrayer pour jamais.

C'est du moins ce qu'en doit penser Hector (l'accent nous manque pour rendre le "aerr"), un enfant prodigue qui a délaissé cette belle science abstraite pour mieux caresser la Muse qui lui roule des yeux doux. Il a Lamartine pour maître, préfère à tout la beauté de la forme, l'ondulation des cheveux et le parler en spirale.

Jean Lambert, le conseiller, comme le premier, est aussi disposé à lâcher Horace et les figures triangulaires. Président du Club des Jeunes Agriculteurs de St-Pierre, il pourra mieux se livrer à l'élevage des poules et répéter ses triomphes aux concours provinciaux.

Et que dit de tout cela notre Président Brunet? Toujours finaud, Leo Lambert propose... voyons... qui ne proposerait quand un cupidon vous tend la patte. Ce n'est point le russe, encore moins celui que les oreillons exaspèrent, c'est le cupidon qui se campe dans les feuilles de laurier comme un pinson... Léo, donc, murmure en s'arrondissant le menton. "Euh! doit dire Paul-Bernard, ce n'est pas dans l'ordre tout ce désordre...; non, Diogène eût été plus sage à mon avis..."

Si Lafleur, notre trésorier, si le secrétaire Gagné et l'éloquent Sicotte ne disent rien à ce sujet, si Paradis et Robidoux se tiennent cois, c'est qu'ils n'en pensent pas moins...

Mais la nature même de la Rhétorique met nécessairement le holà à tout silence. Chez nous on parle. Or, en avouant avec modestie que notre Conventum est "silent", Ayotte, le coq de son village, ne se tient pas pour désobligé. Il sait qu'avec une photographie parlante, ses formidables cordes vocales, actionnées par des phénomènes inouïs, feraient tonner sa voix de Stentor dans les hurlements de la pléiade des Ciceronelets et des Démosthénaux — consolatio afflictorum!

Il n'ignore pas en outre que Binette, même s'il a beaucoup de front... n'osera lui disputer cette suprême puissance. En effet, l'un des deux — c'est au choix — se ferait dauber magistralement, non sans risque de voir tomber des manées de louanges après la rixe classique; tous deux doivent aspirer à la magistrature, hélas!

Oui, hélas! mais ce n'est pas le mot que ronchonne Théodore Gagné après la victoire de cet inestimable M. Roosevelt; c'est un hum! bien suave qui loit bientôt se déguster aux prochaines vacances. "Yes Sir: Les Etats, ça bat tout!" Suit le débat.

"Non pas!" affirmera péremptoirement J. de Rocquigny. "Une nation sans noblesse, où la France n'y est pas, où les artistes sont méconnus, qu'est-ce donc? Et ma preuve, je l'appuie sur des faits, des hommes, sans avoir recours à l'argument "ab absurdo" non plus!- Témoins:"

J. M. Dugas, un littérateur au style trépidant, encyclopédie vivante, galant homme, amoureux de tout et de qui sais-je...

Bazin: un autre artiste, artistissime; l'auteur authentique des peintures du Conventum — réussi parce que nous y faisions de l'ombre —, une oeuvre de son propre cru, et qui l'a tellement épuisé qu'il a dû changer son nom de Clément en celui d'Eugène!

Tout cela ne surpasse pas l'Amérique? les Etats? Sans doute, mais la vieille Rhétorique est meilleure!

Beau groupe au début de notre vie collégiale, la classe s'est émiettée en marge du temps: nous voilà comme croûton. Il est rassis cependant, rassis par l'amitié et l'union de frères qui se comprennent, rassis par les heures noires comme par les jours de joie. Puis, à peine compact, c'est la séparation.

Les uns auront déjà orienté leur vie, les autres y songent. C'est une première brèche, une séparation de confrères, mais qui n'efface point le souvenir, et seize, nous resterons ensemble par le coeur.

Puisse le vers de Sophocle, que nous avons choisi pour devise, si plein d'idéal, nous inciter à bien poursuivre la voie que nous indiquera la Providence; car il dit:

"Visons pour atteindre."

Le vice (heuheu...) président signe, comme seizième Rhéto.

René LETIENNE.

Ce serait une injure impardonnable et un déséquilibre pour notre groupe que de n'y pas introduire le vice-président. Il est convenable de le présenter comme les autres, avec un peu de sauce. Il n'aime pas l'ail..., d'ailleurs, il ne nous en a pas servi. C'est une marque de circonspection... Ses robustes épaules semblent soutenir l'édifice entier, et qui s'aviserait de dégringoler du toit, trouverait un ample marche-pied dans chacun de ses appareils acoustiques. Bref, c'est un chroniqueur minutieux, qui tire profit de tout et que le profit attire... Soit dit sans malice.

J.-M. D.

LA VISITE DU DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE

La vie de collège — comme toute autre vie d'ailleurs — suit un cours qui, avec les années, perd lentement l'éclat de son originalité pour se teinter d'une légère monotonie; les paysages, autrefois si variés, apparaissent uniformes et fades; les méandres contournés tant de fois ne font plus palpiter de joie devant l'inattendu: on a tout vu, tout senti, tout goûté. Et notre barque glisse imperceptiblement sur une nappe immobile, poussée par je ne sais quel souffle fatal vers une mer sans horizons: le monde.

Cependant cette vie nous octroie encore des moments exceptionnels, de douces joies, et dans nos cerveaux d'étudiants s'imprègnent encore des souvenirs qui ne s'éteindront qu'avec nous.

Mercredi, 8 mars, à une réunion impromptue, le Père Préfet nous annonce nerveusement la venue de Son Excellence Mgr Cassulo, Délégué apostolique. Un frisson de surprise parcourt la salle. Imaginez; Le Délégué du Pape au collège!

Beaucoup n'ont encore jamais vu Mgr Cassulo. D'autres — les plus vieux — retrouvent dans leur passé une série de souvenirs enregistrés en septembre 1927, lors de la première visite de Son Excellence. Ils se revoient plus jeunes, imberbes, chantant de toute leur âme candide la plus chaleureuse bienvenue à Son Excellence, ou lui exprimant sur le théâtre — tout gonflés d'orgueil — les sentiments d'admiration et de respect de tous leurs petits compagnons.

Soudain le Délégué apparaît. Applaudissements frénétiques, puis silence profond, religieux.

Les yeux cloués aux lèvres de l'illustre Prélat, nous guettons les paroles qui vont s'en échapper.

Son Excellence, de stature imposante, n'a pourtant qu'un mince filet de voix; une voix très harmonieuse mais énergique.

Sa physionomie souriante et paternelle, son geste gracieux, l'accent de sincérité et de conviction qui l'anime lui gagnent aussitôt notre sympathie.

A peine arrivé à Saint-Boniface, il se sent irrésistiblement attiré vers le collège. Il n'a pas oublié le bienveillant accueil de 1927; de plus, il considère notre collège comme la serre chaude de l'Ouest. Là repose l'avenir; là germe la moisson de demain. C'est là que doit surgir cette élite, ces caractères mâles et trempés qui continueront avec vaillance la lutte pour notre religion et notre langue.

Son Excellence Mgr Cassulo nous presse de travailler crânement, de peiner sans relâche; chacun porte en soi un germe qu'il faut fortifier, développer, afin qu'un jour ce germe s'épanouisse en un Missionnaire, un député, un évêque peut-être.

En ce monde, la loi de l'homme, c'est le travail, secret des succès de la vie.

En terminant, Son Excellence nous bénit au nom du Souverain Pontife, fécondant aussitôt les précieux conseils qu'il venait de semer en nos coeurs.

Puis, comme autrefois le doux "Rabbi" arrêtait ses regards sur la houle blonde des blés mûrs, sur ces épis gonflés, courbant la tête sous un trop lourd fardeau, le représentant du Pontife suprême passe au milieu de nous. Il jette ses regards sur tous et chacun de nous, il nous parle intimement, il prodigue ses conseils...

Il part, nous laissant songeurs...

Veuillot avait bien raison d'écrire: "Etudions: nous ne sommes que le champ; l'étude est le soc qui défriche, la semence qui féconde, la pluie qui développe et le soleil qui mûrit. Pour moi, je commence à comprendre que "les grandes vies ne sont seulement qu'une pensée de jeunesse réalisée dans l'âge mûr".

Georges RAMAEKERS
Philosophie I

LA GYMNASTIQUE

Onze heures et quart! C'est l'heure de la gymnastique. Aujourd'hui, les grands sont pris d'un attachement vraiment extraordinaire pour les bancs de la classe et de l'étude. Les philosophes méditent encore sur une dernière thèse, les Rhétos discutent éloquence et les Humanistes rêvent poésie. Il nous faut cependant descendre à la salle académique. Les Philosophes arrivent, en traînant le pas, tout en reconnaissant cependant les nombreux avantages de la gymnastique comme ceux de la psychologie. Carbotte est prêt à se faire grandir pour distribuer le surplus aux deux pygmées de la classe, Eugène et François. Jutras tend à s'élargir les épaules pour plus n'avoir recours à ses habits à épaulettes. Toto pratique la vitesse. Jean le Rhéto craint presque autant les déhanchements que les courants d'air. Labossière s'exerce à s'étirer, car il veut à tout prix remédier à de tels accidents comme celui de l'autre jour, lorsqu'en s'étirant il passa sous le pupitre de son voisin et dans l'autre monde. Enfin, malgré tous ces raisonneurs et ces biens intentionnés, un coup de sifflet perce le brouhaha des élèves, et la gymnastique commence.

"Formez les rangs", commande l'instructeur de sa voix de stentor, et nous voilà rangés sur deux lignes bien droites et bien serrées. Généralissime, officiers, marqueurs, tous sont à leur poste. Jules, ce fort gaillard à la voix chevrotante, donne les commandements: "Attention! Officiers, vérifiez vos pelotons". Aussitôt on s'exécute. Dominique, le digne commandant du premier groupe, moitié endormi, moitié éveillé, ouvre un peu les yeux à la voix de son grand "frater", regarde autour de lui, puis lentement, très lentement, il pivote sur ses deux pieds et se place en face de nous pour la manoeuvre. On exécute ensuite quelques mouvements d'ensemble et quelques exercices de marche, tout se fait avec un rythme et une mesure parfaits. Nous passons alors aux exercices physiques — gymnastique sudatoire, à ce qu'on dit, mais aussi très utile, destinée au développement musculaire, à l'assouplissement de toutes les parties du corps. Elle lui donne, outre la force et la souplesse, la rapidité dans les articulations de tous les membres et provoque chez lui une endurance apte à supporter sans peine les fatigues du jeu et du travail. C'est au cours de ces pénibles entraînements que l'on entend par intervalles, au milieu des soupirs et de disloquements d'os, les tiraillements intérieurs des collégiens en sueur: le grand et long Marcel — excusez mon admiration si j'y reviens encore — dénote alors une souplesse, une élasticité vraiment remarquables et détruit ainsi la légende qui nous l'avait présenté comme un avaleur de manches à balai.

Enfin, après avoir bien soufflé pendant trois quarts d'heure, l'instructeur donne le signal du départ, et tous, plus dispos de corps et d'esprit, nous allons nous remettre de l'effort par un copieux repas bien apprécié.

Louis LETIENNE
Belles-Lettres

COIN DES JEUNES NATURALISTES

Les Papillons

Tout le monde les connaît ces jolis insectes, ces charmantes petites bêtes qui embellissent la nature. N'est-ce pas un plaisir de les voir voltiger d'une fleur à l'autre? Quelles riches couleurs possèdent leurs ailes!

Si un jeune naturaliste se trouve près de vous, lorsque vous verrez des papillons durant l'été, il ne manquera pas de vous dire, avec un petit air de savant, que ces insectes sont dans la classe des Lépidoptères. Il ajoutera aussi qu'il y a deux sortes de papillons bien différents: les papillons de jour ou diurnes et les papillons de nuit, ou nocturnes.

N'avez-vous jamais constaté comme c'est difficile d'attraper un papillon? Vous avez beau arriver par en arrière, de côté, sur la pointe des pieds, presque toujours il s'enfuit avant que vous puissiez l'atteindre.

La raison en est simple: c'est qu'il possède des yeux beaucoup plus perfectionnés que les nôtres. Avec les nombreuses facettes dont son oeil est composé, — jusqu'à 16,000, parfois, — le papillon peut voir tout à la fois, en avant et en arrière, en haut et en bas, à gauche et à droite.

Naturellement vous me demandez: "'Entendent-ils?" Certainement. Mais leurs oreilles, vous vous imaginez qu'elles sont placées près des yeux, n'est-ce pas? Eh, bien! vous n'y êtes pas; c'est sur les cuisses qu'elles se trouvent.

Les papillons n'ont pas de bec, mais une trompe qu'ils plongent dans les calices des fleurs pour en retirer leur breuvage.

Quand vous voyez un papillon, qu'est-ce qui vous frappe? Les ailes, n'est-ce pas? Et pourquoi? Parce que ce sont de vrais bijous qui font des papillons de vraies fleurs volantes. Des milliers de couleurs se trouvent sur ces ailes et forment les dessins les plus variés. Si vous regardez ces ailes avec des verres grossissants, vous constaterez qu'elles sont recouvertes de très petites écailles de couleurs différentes. C'est tout comme la peau d'un poisson.

Et dire que cette jolie petite bête, il y a quelques mois, était la dégoûtante chenille qui dévorait les feuilles des arbres. Eh oui! Il y eut d'abord un tout petit oeuf, plus petit qu'une tête d'épingle. De cet oeuf est sortie la chenille. Puis un bon jour, cette chenille s'est mise à filer et s'est enveloppée de ce long fil de plus de 1,400 pieds.

Après quelques semaines, ce cocon s'est ouvert et a laissé passage à un papillon incomplet encore, que l'on nomme chrysalide ou nymphe.

Enfin, lorsque cette nymphe fut arrivée à son complet développement, c'était un papillon parfait.

Georges GUILBAULT
Secrétaire du Cercle Taché, C. J. N.

TRISTE RETOUR

Le jour baisse. Là-bas, sur le rivage, accoste une barque. Un pauvre pêcheur décharné, mais bien musclé par un travail ardu, tient la barre en fredonnant "Le petit mousse". Le bonhomme compte qu'avec une telle pêche il renouvellera les provisions de la maison et même pourra acheter un vêtement neuf à son fils. De la gaîté plein le visage, il met pied à terre et rend grâce à Dieu de sa bonne pêche. Puis, tout joyeux, il court annoncer son succès à sa femme.

Mais... elle n'est pas à sa rencontre, ce soir. Il s'arrête à la porte, et déjà, dans le triste regard de la grand'mère qui se tient là debout, il lit qu'un malheur est arrivé à sa famille. Après une courte hésitation, il entre d'un pas ferme, mais recule aussitôt... Son épouse est là, assise près du berceau... vide. Le pêcheur comprend tout; le cher petit Jean s'est envolé avec les chérubins pendant sa tournée de pêche.

Sans prononcer une parole, il saisit son épouse et l'embrasse en versant de chaudes larmes. Tous deux se penchent sur le berceau, mais Jean n'est plus là.

Tout est morne et triste. La seule chambre de la chaumière est maintenant bien vide. Il y a là une table sur laquelle sont quelques jouets, qui disent eux aussi la peine que cause la mort du petit. Le regard du pauvre pêcheur s'arrête sur le vieux crucifix de ses aïeux, son seul héritage et son seul soutien dans ces tristes moments; c'est lui qui désormais comblera le vide causé par ce départ si triste.

Louis BÉDARD
Méthode

LE PARDON

Depuis quelques jours, un jeune homme, qui se nommait Henri, habitait le petit village de Ramillies, en Belgique. Une famille Baudars l'avait accueilli, et il en témoignait beaucoup de reconnaissance. Mais, tout compte fait, il y avait dans sa manière d'agir quelque chose d'inquiétant. Aussi se proposait-on de le renvoyer bientôt; on attendit, hélas! trop longtemps.

A l'heure du dîner, deux coups de fusil retentissent soudain. On se lève tout effrayé. Qu'est-ce que cela signifie? Les Allemands? On regarde par les fenêtres, on sort des maisons. Rien... Chacun continue son repas, mais craintivement.

Une heure plus tard, un bruit confus se fait entendre. Cette fois, ce sont bien les Allemands, l'arme à la main, marchant au pas de guerre. Ils accusent les villageois d'avoir tiré sur eux. Les pauvres accusés essaient de leur faire comprendre qu'ils ne sont pas coupables. C'est en vain. On arrache brutalement de leurs foyers tous les hommes et jeunes gens. Quelle scène terrible à voir! Les femmes, à genoux, supplient les soldats d'avoir pitié! Personne ne peut toucher ces coeurs de pierre: c'est à la mort qu'il faut marcher.

Quand tout est prêt, le jeune enfant de M. Baudars approche et dit à son père: "Papa, pardonne-moi pour toutes les peines que je t'ai causées, et pardonne aussi à Henri; tu le vois là-bas?... C'est lui qui, tout à l'heure, fit semblant de tirer sur ces gros-soldats; et quand ils sont venus, c'est toi qu'il a accusé... Ah! le méchant... Mais il faut pardonner quand même". Et le pauvre père tout en larmes, pensant à son Maître crucifié, dit d'une voix étouffée: "Oui... mon enfant... je pardonne". Le commandant ému s'arrêta un instant; mais dans un élan de rage et de haine pour tout ennemi, il donna le signal. Près de cinquante villageois tombèrent en braves.

Joseph BRUNET
Versification

A la cueillette des cerises

Un jour, deux de mes compagnons et moi, nous nous décidâmes d'aller cueillir des cerises afin de nous régaler d'abord et ensuite pour en faire du vin.

Nous nous mettons en route vers les huit heures et nous allons à bicyclettes. Nous nous éloignons de deux milles et demi du village. Nous cachons nos bicyclettes et nous allons à la recherche de belles cerises.

Nous avions décidé de ne pas trop nous éloigner les uns des autres en cas de danger. Tout alla bien jusqu'au dîner. Nous avions réussi à cueillir une bonne quantité de cerises.

Après le dîner, l'un de nous partit sans que les autres s'en aperçussent et s'éloigna passablement des autres. La cueillette allait son train. Les vaisseaux que nous avions apportés se remplissaient à merveille.

Il était temps de repartir. Nous lançons le cri de ralliement. Paul manque et ne donne aucun signe qui fasse reconnaître qu'il est dans les environs.

Que faire? Le chercher, c'est s'exposer à s'égarer soi-même. Attendre? réussira-t-il à retrouver son chemin?

Nous en étions là dans nos délibérations quand nous entendons un cri plaintif. Nous nous dirigeons dans la direction d'où venait le cri et nous finissons par trouver Paul qui avait peine à se traîner. Il nous raconta qu'étant monté dans un arbre pour y cueillir de belles cerises, il était tombé et s'était démis le pied.

— Je suis allé trop loin, dit-il, les larmes dans les yeux; c'est Dieu qui m'a puni.

Nous le portons sur le grand chemin et nous attendons le passage d'une voiture qui se chargera de le transporter jusqu'à sa demeure.

Paul jura, mais un peu trop tard, qu'il serait prudent.

Charles EMPSON,
Eléments Latins.

Souvenirs d'une excursion dans la forêt

C'était un jeudi; la journée s'annonçait fort belle. Les petits oiseaux chantaient partout dans les arbres.

Nous avions décidé, mon frère et moi, de faire une belle excursion à travers la forêt. Quelques amis de notre âge devaient nous accompagner.

Le déjeuner terminé, nous nous préparons et nous partons gaiement.

Chemin faisant, il nous fallut traverser un champ où les abeilles étaient occupées à recueillir le suc des fleurs pour en faire du miel. Nous, nous marchions toujours. Les hirondelles voltigeaient tout autour de nous et cherchaient la nourriture de leurs petits.

Tout à coup nous vîmes un chevreuil qui courait à toutes jambes, poursuivi par un chien au museau allongé. Nous nous arrêtâmes quelques instants pour suivre des yeux cette course. Chevreuil et chien furent quelques moments retardés par un étang qu'il leur fallait traverser. Bientôt tous deux disparurent à nos yeux.

Nous arrivons à la forêt. Les arbres s'inclinaient comme pour nous présenter leurs fruits. Nous nous avancions toujours dans la forêt quand tout à coup nous entendons un grognement qui nous fit monter la pâleur au visage. Quelque chose se remuait maintenant. Nous grimpons alors dans un arbre et nous attendons. Un ours se leva lentement de sa couche et lentement, bien lentement, s'éloigna, ramenant un peu plus de courage dans nos petits coeurs d'enfants.

Lorsque nous vîmes la bête assez loin de nous, nous nous hâtâmes de descendre de nos arbres et de filer vers la maison, disant adieu aux bois et à ce qu'ils renferment.

Léopold SABOURIN,
Eléments Latins.

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 29 MARS 1933 NUMERO 44

Qui donc reproche à l'Eglise de rabaisser l'homme? Ceux qui revendiquent le hasard pour maitre, le plaisir pour règle, le néant pour fin.

BRUNETIERE.

LA LIBERTÉ

Ce sont les généraux qui perdent ou qui gagnent les batailles et non les troupes. Sans commandement, pas de bataille; pas de victoire possible.

NAPOLEON.

UN GOUVERNEMENT TROP CHER

La semaine a été décidément mauvaise pour les contribuables du Canada. Pour ceux du Manitoba, elle l'a été doublement, puisqu'au budget fédéral est venu s'ajouter le budget provincial. Deux formidables coups de massue à quelques jours seulement d'intervalle, c'est beaucoup pour des échines déjà endolories et qui plient sous le fardeau.

Evidemment, en cette troisième année d'une crise exceptionnelle dont on ne pressent pas encore la fin, personne ne s'attendait à un allègement des charges fiscales. Notre population comprend qu'il faut accepter des sacrifices et elle se résigne à cette dure nécessité; mais elle ne peut admettre en toute justice qu'elle doive être seule à se priver. La méthode à laquelle ont recours nos financiers gouvernementaux pour tenter de joindre les deux bouts est vraiment un peu trop simpliste. Il manque tant de millions dans la caisse publique pour tenir la machine en mouvement: c'est le peuple qui les fournira par le moyen de nouvelles taxes ou de taxes accrues. Les revenus des citoyens de toute catégorie ont baissé considérablement et un grand nombre de modestes salariés ne peuvent plus être atteints par le fisc: qu'à cela ne tienne, on va baisser la marge d'exemption et ils paieront quand même. Le bon peuple est taillable et corvéable à merci . . .

* * *

Mais ceux qui paient ont le droit d'éplucher les dépenses et de dénoncer les gaspillages. Est-il admissible qu'il y en ait encore, au point où nous en sommes, après trois ans de chômage et de privations? Lorsque le contribuable jette un coup d'oeil sur les différents rouages de l'administration publique, il se rend compte aisément que de ce côté on est loin de s'imposer les sacrifices que l'on exige de lui et de ses semblables. L'Etat-patron entre-t-il dans l'esprit de la crise et prêche-t-il suffisamment d'exemple? Ce ne sont pas des coupures négligeables de 10 ou 15 pour cent dans les traitements des ministres, députés et fonctionnaires de tout ordre qui peuvent constituer une mesure en rapport avec la situation actuelle. En tout cas, elle ne représente qu'une bien faible portion de l'effort accompli par l'ensemble des entreprises privées et par la masse de la population à travers tout le pays.

Au temps de la prospérité, nous avons tous donné plus ou moins dans l'extravagance et vécu sur un pied supérieur à nos moyens; mais ce sont les administrations publiques surtout,—gouvernement fédéral, gouvernements provinciaux, municipalités,—qui ont dépassé toutes les bornes. C'est là surtout qu'il y a de sérieuses réformes à faire et d'intéressantes économies à réaliser; mais c'est là où l'on hésite le plus à pratiquer une opération salutaire. L'entreprise privée et le simple particulier s'imposent d'eux-mêmes des restrictions, quoi qu'il leur en coûte, afin d'éviter la banqueroute ou la misère. Pourquoi les gouvernements qui, après tout, doivent subir comme les autres le contre-coup des circonstances difficiles, seraient-ils seuls à offrir le scandale d'un train de vie disproportionné avec leurs revenus?

Tout le monde s'accorde à dire que notre personnel politique et administratif pourrait être réduit considérablement sans que le pays s'en porte plus mal, et au grand avantage de la caisse publique. Supprimons simplement la moitié des ministres et des députés fédéraux et provinciaux Coupons par la moitié le traitement de ceux qui resteront. Dans chaque ministère, après avoir éliminé tous les emplois inutiles et toutes les doublures, le travail se fera tout aussi bien avec un personnel réduit de moitié. Lorsque la même opération aura assaini toutes les administrations publiques, il ne sera plus nécessaire d'inventer de nouvelles taxes et l'on pourra même entrevoir la fin du cauchemar actuel.

* * *

Cette solution peut sembler à première vue trop radicale, mais elle prend corps dans la masse de ceux qui paient et elle est trop sensée pour ne pas faire son chemin. Sans doute, dans les sphères politiques, on la juge impraticable, en ce sens que le parti qui oserait jouer de cette arme se suiciderait infailliblement. Mais c'est raisonner avec des idées d'avant la crise. Ne remarquez-vous pas que la pauvre vieille politique elle-même subit la dépression comme tout le reste et n'a plus sa vertu d'autrefois? Si elle est un obstacle à notre salut, elle doit disparaître, au moins momentanément. Les électeurs s'en sont déjà détachés pour des soucis plus pressants. Leurs élus peuvent emboîter le pas sans grand risque. Renonçons au luxe de la politique qui est décidément trop cher et vivons tous selon nos maigres moyens!

Donatien FREMONT.

Le manifeste de la jeune génération

UN APPEL DES JEUNE-CANADA

Depuis décembre dernier, les Jeune-Canada ont distribué plus de 3,500 exemplaires du Manifeste de la Jeune Génération pour tout le Canada.

Jusqu'à date, environ trois cents nous sont revenus, donnant 26,460 signatures. Les Jeune-Canada demandent à tous ceux qui en ont en mains de les faire signer au plus tôt, afin que le huit avril ils nous reviennent tous.

Notre objectif est très élevé, mais si tous consentent à faire un effort pour ce mouvement, nous ne serons certainement pas déçus. Comme il y aura probablement une frappe de la monnaie sous peu, nous aimerions à montrer à Ottawa ce que des milliers de ces sujets réclament à juste titre.

Henri MASSON,
Secrétaire.

La Commission Canadienne de la Radio et le français

Nous publierons dans notre prochain numéro une nouvelle lettre adressée par l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba à M. Hector Charlesworth, président de la Commission Canadienne de la Radio. En attendant que tous nos amis continuent de protester contre l'ostracisme officiel du français.

Le centenaire des conférences de St-Vincent de Paul

Cité du Vatican. — Le Pape a nommé le cardinal Verdier comme légat pontifical aux fêtes du centenaire des conférences de Saint-Vincent de Paul, qui auront lieu à Paris en mai prochain.

Le Pape adressera, à cette occasion, une lettre au cardinal, dans laquelle il relèvera les mérites acquis par cette institution depuis sa fondation.

LA COMMISSION CANADIENNE DE LA RADIO ET LE FRANCAIS

M. Omer Héroux, dans le Devoir, reproduit les deux réponses de la Commission de la Radio publiées dans un récent numéro de la Liberté et y joint les judicieux commentaires qui suivent:

Du rapprochement de ces deux textes, il résulte que la Commission de la Radio aurait adopté une double politique: d'une part, elle donnerait des "programmes entièrement français", "le plus tôt et le plus souvent possible, à travers tout le pays"; de l'autre, elle poserait en principe "que TOUTES les annonces ne seront faites que dans une langue seulement pour ne pas ennuyer inutilement les auditeurs".

Or, c'est précisément contre le caractère unilingue des annonces, que protestaient, entre autres, les Franco-Manitobains.

M. Maher annonce que la Commission rejette leur protestation, qu'elle s'en tiendra aux annonces unilingues; il donne de cette décision un motif que nous avons été plus qu'étonné de trouver sous sa plume.

• • •

"TOUTES les annonces ne seront faites que dans une langue seulement pour ne pas ennuyer inutilement les auditeurs", écrit tranquillement le vice-président canadien-français de la Commission fédérale de la Radio.

Ainsi l'ennui présumé d'un certain nombre d'auditeurs deviendrait la suprême règle de conduite de la Commission. Au nom de cet ennui, elle proscrirait l'emploi d'une des deux langues officielles du pays.

Mais les ennuyés peuvent être aussi bien de langue française que de langue anglaise. La Commission, pour débarrasser de leur ennui les Canadiens de langue française, supprimera-t-elle les annonces anglaises, ne donnera-t-elle que du français?

Asurément non; et nous pourrions tranquillement défier M. Maher d'oser dire le contraire.

C'est donc le français qu'au nom de l'ennui supposé d'un certain nombre de gens, et sans tenir compte de l'ennui certain et publié des autres, on supprimera.

La décision équivaut, en définitive, à affirmer, dans ce domaine, l'infériorité pratique de notre langue,—l'une des deux langues officielles du pays tout de même.

C'est ce dont ne veulent point les Canadiens de langue française de l'Ouest; c'est ce dont ne voudront pas davantage les Canadiens français de l'Est; c'est ce dont ne voudront point non plus, nous l'espérons, les Canadiens de langue anglaise qui ont le souci de la paix nationale.

Et la Commission ferait bien de s'en aviser avant que ne s'affirment trop énergiquement les protestations.

• • •

Les Canadiens de langue anglaise —et ils auraient parfaitement raison d'en agir ainsi — ne tolèreraient pas qu'on proscrivît leur langue d'un pareil service. Les Canadiens français ne sont point, par le temps qui court, d'une autre humeur.

Et M. Maher devrait être le premier, si ses collègues ne s'en doutent pas, à les en prévenir.

M. Maher ne s'avisera-t-il point d'ailleurs, s'il veut bien y réfléchir un moment, qu'au nom de cet ennui qu'il ose aujourd'hui invoquer comme suprême règle de conduite, on pourrait réclamer la suppression de beaucoup de choses en ce pays, en commençant par la représentation française à la Commission de la Radio?

Il n'est personne, en fait, qui ait au respect pratique du bilinguisme administratif un intérêt plus immédiat, et plus clair, que les fonctionnaires fédéraux de langue française.

Vient de paraître

"Le presbytère en fleurs"

Le Presbytère en fleurs, qui a connu tant de succès à la scène, est maintenant en librairie. Ce n'est que tout dernièrement que l'auteur s'est décidé de publier cette oeuvre en volume, sous prétexte que sa publication — et c'était l'argument des impressarii — pourrait nuire aux représentations que voulaient continuer de donner en exclusivité les artistes qui l'avaient jouée. Pas de pièce qui, au Canada français, ait été autant jouée. Pas de pièce qui ait reçu un aussi chaleureux accueil de la critique en général. Du théâtre d'avant-garde, mais du théâtre conçu dans la forme néo-classique, avec une langue dialoguée d'une belle tenue littéraire.

On a dit beaucoup de choses de cette pièce. Thèse, étude de moeurs, comédie tout simplement? L'auteur, plus modeste, dit dans son avant-propos, qu'il s'agit d'une pastorale. Tâche difficile que celle de mettre au théâtre la figure d'un ecclésiastique. Mais l'auteur a su manier son burin de telle façon que son curé de Saint-Alme qui est la paroisse imaginée par M. Houlé, échappe aux velléités caricaturales, par exemple, d'un Clément Vautel. Le curé de Saint-Alme est vraiment de chez nous. Il trouve dans le respect des traditions familiales la sublime formule qui éclaire toutes nos destinées. Ceux-là qui connaissent Saint-Alme l'aiment pour son ciel lumineux et pour l'air qu'on y respire Notre curé et ses paroissiens ont le goût de la clarté et une aversion innée pour la bassesse et la laideur.

Le Presbytère en fleurs, comédie en deux actes et un prologue, est une oeuvre qui a sa place dans toutes nos bibliothèques. Privée du rythme des voix et des gestes, elle ne constitue pas moins une oeuvre d'une lecture charmante, oeuvre vivante et humaine, faite de situations inattendues, elle reste dans les traditions les meilleures du théâtre français. L'ouvrage est en vente, au prix de $1.00 l'unité, aux Editions Albert Lévesque, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

Rome. — Le duc des Abruzzes, cousin du roi Victor-Emmanuel, commandant en chef de la marine italienne pendant la grande guerre, est mort en Somalie (Afrique.

Estevan, Sask.— Anne Buller, qui en appelait de la condamnation à un an de prison imposée pour sa participation aux troubles de la grève de décembre 1932 à Estevan, a été condamnée à 8 mois et 12 jours de travaux forcés.

Apostolat de la Prière et Ligue du Sacré-Coeur

POUR AVRIL

Intention générale bénie par le Saint-Père: "Que par leur vie chrétienne, les catholiques soient l'exemple de tous."

L'apostolat le plus simplifié, à la portée de tous, celui qui s'exerce par le fait de sa seule présence, c'est l'apostolat de l'exemple. Eloquent et péremptoire, l'exemple de la vie répond à toutes les questions, à toutes les objections. L'axiome suivant n'a jamais été démenti: "Les paroles émeuvent; les exemples entraînent." "Le chemin des conseils est long vers le coeur; le chemin de l'exemple est court et rapide." On peut même ajouter que, dans la vie, le seul précepte et le seul conseil ne suffiront pas. Le Verbe s'est incarné pour nous donner l'exemple. Il avait dit: "Soyez miséricordieux, soyez justes, soyez chastes", et les hommes n'étaient ni justes, ni miséricordieux, ni chastes. Il a pris un corps, il a revêtu une nature d'homme. Il a dit: "Me voici, Père, pour faire votre volonté." Aux hommes il a dit: "Faites comme moi"; et comme ce Sauveur divin n'était pas seulement une voix sèche mais un Dieu-homme plein de grâce, de douceur et d'attirance, sa parole est plus facilement obéie.

L'apostolat de l'exemple parmi les hommes par d'autres hommes est nécessaire. Une bonne et sainte vie, "un juste milieu entre l'ostentation et le respect humain", sur la place publique, à l'église, à sa demeure, en parlant, en se récréant, en se vêtant; celui qui vit ainsi, quand il ne parlerait, ni ne prêcherait, exhorte déjà par la contagion du bien, à d'autre bien.

Intention missionnaire:
La pacification chrétienne de l'Inde

Chez les Hindous la caste domine la vie religieuse et sociale. Sur les 350 millions d'êtres humains il y a plus de 40 millions de "sans-caste" ou d'intouchables. Ces pauvres sont les vrais rebuts de la société hindoue. Parmi eux surtout s'exerce le zèle missionnaire qui rencontre cependant de grands obstacles: l'islam qui forme un parti puissant, et aussi le protestantisme qui a la protection du gouvernement anglais. Prions le Sacré-Coeur que la vague de nationalisme qui souffle actuellement sur l'Inde ne nuise pas au catholicisme.

QUEBEC. — Mgr L.-A. Pâquet, P.A., V.G.H., président de l'Académie canadienne St-Thomas d'Aquin et doyen de la Faculté de théologie, a fêté vendredi le 50e anniversaire de son ordination sacerdotale.

De-ci de-là

Neuvaine de messes pour la conversion d'Israël

Cette neuvaine prend chaque année un plus grand développement dans le monde entier, et le Canada entre de plus en plus dans ce mouvement d'intercession et de réparation, dont le but est de ramener à son véritable Pasteur le peuple autrefois chéri de Dieu.

En 1932, suivant l'exemple de N. S. Père le Pape, vingt membres de l'Episcopat canadien, à la tête desquels nous avons l'honneur de compter S. E. Monseigneur A. Cassulo, Délégué Apostolique du St-Siège, et S. E. Monseigneur R. Villeneuve, archevêque de Québec, ont offert le Saint-Sacrifice pendant la neuvaine précédant la fête du Sacré-Coeur. Plus de cent prêtres, tant du clergé séculier que régulier, ont aussi célébré la Messe pour la conversion d'Israël. Nous voulons espérer que le nombre des adhésions sera de beaucoup plus considérable en 1933. La conversion des Juifs préoccupe en ce moment l'Eglise d'une façon particulière. "Sauvez le Juif et vous sauverez le monde", a dit un converti célèbre, conscient de l'influence qu'exercent ceux de sa race.

Les prêtres sont donc instamment invités à s'unir à la neuvaine qui aura lieu cette année du 15 au 23 juin, fête du Sacré-Coeur, et à nous envoyer leur nom et le nombre de messes célébrées. Les fidèles qui veulent coopérer à cette grande oeuvre pourront faire dire des messes pour la conversion des Juifs et nous faire connaître les noms des prêtres célébrants.

APPEL AUX ENFANTS

Les enfants, si puissants sur le Coeur de Jésus, voudront bien aussi prendre part à cette croisade en offrant pour la conversion des Juifs neuf messes entendues et neuf communions, soit à l'époque de la neuvaine, soit neuf autres jours espacés selon la plus grande facilité. Ils sont priés de nous envoyer, ainsi que les collèges, couvents et écoles voulant prendre part à la neuvaine, le nombre de messes entendues ou promises.

Nous souhaitons que l'appel plein de compassion du divin Maître: "Allez d'abord aux brebis perdues de la Maison d'Israël", soit entendu de toutes les âmes catholiques et qu'elles y répondent avec générosité.

Nous répondrons avec plaisir aux personnes désireuses de s'enrôler dans l'Archiconfrérie de prières pour Israël.

Rév. Mère Supérieure,
Couvent N.D de Sion,
Prince-Albert, Sask.

Petit lexique de gastronomie joviale

Abdomen. — Enveloppe où se cache la machine digestive.

"C'est, nous dit le médecin Harris, le plus bas des trois ventres du corps humain."

Ainsi, nous avons trois ventres! Un seul me suffisait, que je remplissais de mon mieux, mais qui me semblait parfois un peu lourd à porter à la fin du repas. Trois ventres! On apprend tous les jours quelque chose.

Aliment. — "Tout ce qui peut être dissous par le levain de l'estomac ou par la chaleur naturelle et changé en chyle, pour après devenir sang et réparer la dissipation continuelle des parties de l'homme." Ainsi parle Bayle, avec une obscénité magnifique.

Heureusement, nous savons très bien ce que sont les aliments, les joies et les déceptions que nous en pouvons attendre. Il est vain de chercher des définitions. Mettons-nous à table et occupons-nous de choses sérieuses.

Apéritif. — Breuvage destiné à ruiner l'appétit.

Bifteck. — Régal des régals, le seul dont on ne se passe pas, joie des gourmands, consolation des diabétiques, recours des gastralgiques, espérance des convalescents, providence des mères de famille, délices des enfants, ressource des gargotiers, orgueil des Anglais, fierté des Français, triomphe des cuisinières — et fidèle compagnon des pommes de terre frites.

Bouillie. — Aliment composé de lait et de farine qu'on donne aux enfants et aux chats. Les parlementaires de tous les pays excellent dans la préparation de la bouillie pour les chats.

Canard. — Palmipède pour qui les petits pois ont été inventés spécialement.

Casserole. — Orgueil des cuisinières d'autrefois, devant l'armée des casseroles de cuivre, étincelant au mur comme des trophées de guerre. Aujourd'hui, c'est l'émail, l'aluminium, le prosaïque fer battu. On y fait d'ailleurs de la cuisine aussi bonne ou aussi mauvaise qu'au temps jadis.

Les casseroles de terre sont provinciales, elles cuisent à petit feu les plats mijotés, soignés, cajolés. La broche est leur voisine et le gril leur compère. Elles aiment la crémaillère, le feu de sarments, les cendres brûlantes, les tisons, le chat qui pelote et le chien qui dort. Elles aussi, à leur place, représentent la tradition.

Céréale. — On entend par céréales les diverses plantes graminées qui servent à la nourriture de l'homme, et même de la femme, comme le froment, le seigle, l'orge, le sarrasin, le maïs, l'avoine, le sorgho, le riz... Car le riz est une céréale. Vous ne vous en doutiez pas? Nous non plus, rassurez-vous.

Ecureuil. — Gracieux petit rongeur qui vit de noix et de noisettes et saute d'arbre en arbre à vous donner le vertige. Je ne crois pas, malgré Richelet et les bons auteurs, qu'il se serve de sa queue comme d'une voile pour traverser les rivières sur une écorce. On le mange rôti à la broche, avec une sauce très relevée. Sa chair est douce, à peine musquée. Mais l'écureuil rôti a l'air d'un enfant nouveau-né retiré d'un incendie. Il faut, pour le manger, une dureté d'âme peu commune et quasiment des instincts d'anthropophage.

Embolie. — Grands dieux! n'y pensons pas, ou, en tout cas, n'en parlons jamais...

Ce qu'on peut appeler un estomac d'autruche . . . .

Nantes. — Purgeant à la maison d'arrêt une peine de six mois pour abus de confiance, François Coudray qui avait voulu se faire passer pour le neveu de M. Pierre Laval, ancien président du Conseil, résolut de se donner la mort en avalant des objets les plus hétéroclites. Or, son estomac subit cet étrange traitement avec une aisance surprenante.

A la radiographie, les médecins décelèrent, en effet, dans l'estomac de Coudray, un grattoir, trois clous longs de 8 centimètres, une glace de poche, un encrier en verre, deux paquets d'aiguilles, une cinquantaine d'épingles, une clé de boite de sardines et une quarantaine de boutons.

A l'Hôtel-Dieu, on dut nourrir Coudray avec du coton hydrophile, du beurre et de la confiture. Le traitement a permis à l'avaleur de rendre le contenu de son estomac, à l'exception d'un clou et d'un paquet d'aiguilles. Les médecins qui soignent Coudray n'ont jamais vu un cas semblable. Il y a là de quoi dérouter, en effet, les sommités médicales. Coudray, d'ailleurs, est après cette expérience, tout à fait hors de danger.

Les lauréats de l'Action Intellectuelle

Montréal. — L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française a couronné jeudi soir les huit lauréats du concours de ses "Prix d'Action intellectuelle". M. Harry Bernard, directeur de l'"Action Nationale", a obtenu de nouveau le prix de littérature et s'est vu couronné pour la septième fois. Les autres lauréats sont Mme Marie-Antoinette Grégoire-Coupal, MM. Jean Bruchési, Pierre Daviault et Gérard Tremblay, le R. P. Patrice Robert, O.F.M., MM. Esdras Minville et Paul-Edouard Gagnon.

C'est M. Maurice Dupré, solliciteur-général dans le cabinet fédéral, qui a donné la conférence traditionnelle. M. Dupré a fait l'apologie de la politique et des hommes politiques. Il a déploré le fait que l'on cherche à rapetisser tous les nôtres qui ont réussi en politique et il s'est demandé si les conséquences de ces démolitions ne pèsent pas sur la collectivité. Il a affirmé qu'aucun des ministres que nous avons eus à Ottawa en ces dernières années, qu'ils fussent bleus ou rouges, n'ont trahi la race ni en gros ni en détail.

La production de brise-vent

Sur les prairies balayées par le vent, les brise-vent sont très utiles pour protéger les jardins ou les bâtiments de ferme. On peut se faire, sans grands frais, une bonne haie, d'une hauteur de 18 à 20 pieds, si on la laisse pousser sans la rogner, au moyen de l'arbre aux pois de la Sibérie (*Caragana arborescens*). Cet arbuste est extrêmement rustique; il a une pousse épaisse et peut résister à une longue période de sécheresse. On peut également partir ces haies avec des plants de semis ou directement de graine, que l'on plante là où la haie doit pousser.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Les 75 ans de M. Thomas Chapais

Le Devoir (Omer Héroux)

On a fêté hier soir, à Québec, les soixante-quinze ans de M. Thomas Chapais. Les dépêches de ce matin nous disent que la fête a été très cordiale, bleus et rouges s'associant pour rendre au vétéran un commun hommage. Et cela s'entend, car il subsiste d'abord dans les milieux politiques, hors certains cas exceptionnels, un certain élément de camaraderie; puis, M. Chapais a toujours, par la dignité de son caractère, par l'aménité de ses manières, commandé, chez ses adversaires mêmes, une certaine déférence respectueuse, quand ce n'était point de la franche amitié. D'ailleurs, elles sont tellement anciennes, tellement oubliées, les luttes ardentes au plus fort desquelles figurait l'orateur-journaliste! Depuis longtemps, le fougueux combattant de jadis ne paraît plus attacher aux querelles politiques qu'un intérêt fort lointain. Pour l'arracher à ses études d'histoire, pour réveiller son ardeur ancienne, il faut une grosse, une vive question de principe.

Les dépenses au niveau des revenus

La Presse (Montréal)

Toutes ces mesures et d'autres semblables que comporte le budget présenté par l'hon. M. Rhodes réussiront-elles à équilibrer les affaires de l'administration fédérale? Les contribuables du Dominion le souhaiteront ardemment. Mais, à n'en pas douter, ce qui leur serait le plus agréable à l'heure actuelle, ce qui les aiderait mieux à accepter les impôts dont on les charge, serait de voir Ottawa fermement décidé à ramener ses dépenses au niveau de ses revenus, comme on demande à tout le monde de le faire pendant la présente crise économique. Nos gouvernants fédéraux voudront donner cette assurance et cette preuve au public canadien, au lieu d'ajouter sans cesse aux taxes.

Un autre déficit pour l'an prochain

Le Droit (Ottawa):

Insistons sur le fait qu'il ne s'agit toujours que des opérations ordinaires. Le gouvernement n'a aucune provision pour les dépenses extraordinaires qui ne manqueront pas d'être aussi fortes l'an prochain que cette année, si elles ne le sont pas davantage. Nous pouvons donc nous attendre, pour l'an prochain, à un autre déficit, pour peu que la crise continue ou qu'elle s'accentue. Ce déficit futur comprendra les dépenses spéciales, le déficit du Canadien National—à moins que par la mise en vigueur du bill des chemins de fer on fasse des miracles d'économie— et peut être aussi une fraction des déboursés ordinaires. L'expérience des budgets passés prouve que le ministre des Finances se montre toujours un peu trop optimiste dans ses prédictions de surplus.

Le Japon se retire officiellement de la Ligue des Nations

Tokio. — Le conseil privé a approuvé à l'unanimité une communication à la Ligue des Nations annonçant la démission formelle de la Ligue. Le document a été télégraphié à Genève. C'est l'aboutissant d'une controverse de dix-huit mois concernant les activités japonaises en Mandchourie, pour lesquelles le Japon a été condamné par la Ligue en février. Le gouvernement japonais en est venu à la conclusion qu'il ne peut plus coopérer avec la Ligue.

Le mystère de la disparition de Nungesser et Coli

Paris. — Les ministères de l'air et des colonies ont ordonné une enquête officielle sur les rapports d'après lesquels des squelettes auraient été trouvés dans les bois de Terreneuve et qu'ils pourraient être ceux des deux aviateurs français François Coli et Charles Nungesser, mystérieusement disparus en 1927, au cours de leur envolée à New-York.

La mère de Nungesser s'obstine à croire que son fils est vivant et se trouve quelque part perdu dans les bois du nord canadien.

TORONTO.—La province d'Ontario, d'après son nouveau budget, impose une taxe additionnelle de 10 p.c. sur les successions.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

Le R. P. de Grandpré est l'hôte de Monseigneur l'archevêque. Le Rév. Père qui est assistant provincial des Clercs de Saint-Viateur, a visité la maison d'Otterburne ces jours derniers. Le Rév. Père visiteur s'intéresse vivement à nos problèmes et à nos luttes.

De passage à l'archevêché, M. l'abbé Champagne, du diocèse de Régina, qui a passé plusieurs mois à l'hôpital de Régina et est en convalescence.

A la Cathédrale

Le sermon de mercredi dernier a été donné par le Rév. Père Alfred Bernier, S.J., du collège de St-Boniface. Le Rév. Père a continué d'expliquer à ses auditeurs la vie publique de N.-S. Dimanche, à la messe paroissiale, le Rév. Père Schelpe, S.J., professeur au Collège de St-Boniface, a traité de la lettre du Saint-Père "Caritate Christi". Ce sermon fait suite aux instructions précédentes. Cette semaine, le sermon du carême sera donné par le R. P. Paul Gauthier, également professeur au Collège.

Mercredi soir aura lieu une pratique du choeur de chant des Dames de Ste-Anne.

Choses municipales

Une importante assemblée a eu lieu dimanche soir à l'académie Provencher, où tous les citoyens de St-Boniface avaient été convoqués pour rencontrer M. Cottingham, président du Municipal and Public Utility Board. L'assemblée avait été convoquée dans le but d'éclairer la population. Plusieurs des échevins prirent la parole, ainsi que plusieurs citoyens influents. Mgr Jubinville était présent et adressa quelques mots à l'assemblée ainsi que le Rév. Frère Joseph. M. A.-J.-H Dubuc présidait. M. Dubuc présenta les orateurs à leur tour. La grande salle de l'Académie était remplie d'une foule curieuse d'entendre le rapport de M. Cottingham et de savoir où l'on en était.

M. Cottingham rassura les auditeurs. Il leur dit que la situation n'avait rien de désespéré, que les choses n'étaient pas aussi tragiques qu'on voulait parfois les représenter. Il conseilla aux citoyens de conserver leurs échevins et leurs commissaires, disant que leur avis était précieux.

L'orateur expliqua que l'on ferait sous peu la révision des dettes de la ville et l'on verrait quel était l'état financier de la municipalité et l'on imposerait alors une taxe raisonnable; non pas selon les exigences des créanciers, mais selon les moyens des citoyens.

La dette aux détenteurs de bons était de cinq millions en 1923. Cette dette a augmenté, bien que les dépenses aient diminué constamment depuis. Deux sources de dépenses n'ont pu diminuer. Ce sont les frais de secours et les obligations financières. Les frais de secours, qui étaient de $22,000 en 1923, sont actuellement (en 1932) de $304,000.00. Mardi prochain aura lieu une réunion entre les membres du Board et les échevins. L'on en viendra à une entente, il faut l'espérer. Les détenteurs de bons ont nommé un représentant temporaire qui sera aussi présent.

M. Cottingham a aussi fait allusion à M. Meindl. Il ne voit pas pourquoi l'on paierait M. Meindl sans vouloir se servir de lui.

Plusieurs des échevins étaient présents à l'assemblée, ainsi que M. Marion et les commissaires d'écoles. La réunion a été très intéressante et bien suivie. M. Marion a rendu hommage aux communautés d'éducation qui président aux destinées de nos deux écoles.

Le coût de l'assistance en février

Le coût de l'assistance pour le mois de février a été de $32,708.72 se décomposant comme suit:

Nourriture, $16,045.15; médecines et vêtements, $416.43; chauffage et lumière, $7,758.14; loyer, $8,489.00, comprenant près de 500 allocations. C'est une augmentation de $1,296.46 sur le mois dernier. Le nombre de familles assistées est de 868, avec un total général de 4,157 personnes.

Causeries publiques sur l'alimentation

Des conférences et démonstrations sur les valeurs nutritives des différents aliments seront données à 2 h. 15 de l'après-midi, dans la grande salle de l'école Provencher, mardi, mercredi et jeudi, les 28, 29 et 30 mars courant par une conférencière du Collège d'Agriculture.

Le but de ces conférences est de présenter des méthodes pratiques qui aideront à veiller avec plus de sûreté sur la santé des familles. Ces conférences traiteront de la nourriture non seulement substantielle, agréable et saine, mais encore peu coûteuse.

Toutes les dames sont cordialement invitées à y assister. L'entrée est gratuite.

MM. les commissaires du district scolaire de St-Boniface, ainsi que le Rév. Frère Joseph, directeur de l'Institut Collégial Provencher, ont encouragé ce mouvement et lui ont accordé leur patronage.

La Commission de Police de St-Boniface et la "Liberté"

Nous avons reçu la lettre suivante:

Saint-Boniface, 21 mars 1933

Monsieur le rédacteur en chef,

La Commission de Police de Saint-Boniface, à sa réunion qui a eu lieu hier, a considéré trois articles parus dans votre journal les 4, 11 et 18 janvier dernier, concernant l'administration de la ville, et plus particulièrement la composition de la présente Commission. Comme suite, la Commission a adopté la motion suivante, que je vous prierais d'insérer dans votre prochain numéro:

". . . que les articles publiés dans la "Liberté", dans les numéros des 4, 11 et 18 janvier dernier, concernant l'administration de la ville, et mentionnant plus particulièrement MM. les Commisaires Taylor et Pirotton, soient mis au dossier; et que la Commission se déclare à l'effet que les deux commissaires en question ont jusqu'ici fait preuve d'un entier dévouement aux intérêts de la Commission et de la police, et que la Commission est convaincue de leur intention d'apporter leur entière coopération à la bonne administration du département; quoi qu'en pense l'auteur anonyme des articles en question; et que le Rédacteur en Chef de la "Liberté" soit prié d'insérer la présente motion dans le prochain numéro de son journal".

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

J. GRYMONPRE,
Secrétaire.

• • •

Notre correspondant avait exprimé certaines craintes à propos de l'efficacité de la Commission de Police. L'on nous dit que tout marche à merveille et qu'il y a entente parfaite entre la Commission et la Police. Tant mieux! Puisse cette entente, si nécessaire, se continuer durant les neuf mois qui restent. Tout de même, notre correspondant s'élevait surtout contre le fait que M. Jos. Taylor avait été mis sur la Commission pour représenter le Nord de la ville, partie canadienne-française de la cité. Ceci n'a pas changé, que nous sachions. L'on pourra relire les articles incriminés et l'on verra que c'est là le fond de la question! Il semble que l'on eût pu trouver dans le Nord de la ville un citoyen canadien-français capable de représenter ses compatriotes. C'est à cela que notre correspondant s'est objecté et c'est à ce propos qu'il a blâmé les échevins du Nord qui avaient laissé passer la chose ou même qui en étaient les inspirateurs.

Au bureau de Poste

Le chef du service de Publicité, M. H. Beaubien, du département des Postes, est bien fidèle à envoyer régulièrement des affiches bilingues à notre maître de poste. C'est ainsi que ce dernier a reçu une série d'affiches ou d'annonces à propos des bons de poste et du service civil. Toutes ces annonces sont anglaises et françaises. La semaine dernière, M. Vernander, notre dévoué maître de poste, ayant reçu de M. Elliott une annonce à propos de l'impôt sur le revenu, a dû la renvoyer, car elle était imprimée exclusivement en anglais. Le public de notre ville veut que sa langue soit respectée et autant l'action intelligente de M. Beaubien plaît à notre population, autant le manque de courtoisie de M. Elliott lui répugne. Pourquoi ne décide-t-on pas une fois pour toutes à donner la même importance aux deux langues officielles?

Cercle local de l'Association d'éducation

Une belle assistance était réunie dimanche après-midi à l'Institut Collégial Provencher, pour répondre à l'invitation du Cercle Local de l'Association d'Education.

Un programme des plus intéressants y fut donné. M. Raymond Bernier nous présenta un petit chef-d'oeuvre de conférence. A entendre ce travail si bien fait et si enthousiaste, tous sentaient se réveiller leur patriotisme. Ce sentiment était encore plus vif à la pensée que M. Bernier est bien de chez nous et qu'il a si admirablement mis à profit les beaux talents reçus. Nous croyons que notre cher ami sera prophète dans son pays. Nous espérons que sa causerie sera publiée en entier.

M. le président, dans son allocution encouragea fortement l'usage du français dans nos magasins, aidant ainsi à placer peut-être quelques-uns des nôtres. M. le président invita aussi tous ceux qui auraient des suggestions ou des critiques à faire de vouloir bien les formuler. L'exécutif serait toujours heureux d'agir pour le plus grand bien de la cause.

M. Camille Fournier présenta alors une résolution à envoyer au président de la Radio, protestant contre l'absence totale du français dans les programmes émis par la Commission. Il faut insister surtout sur les annonces bilingues. M. Camille Fournier nous dit en quelques mots vibrants que les belles flambées de patriotisme une fois l'an étaient belles, mais qu'une bonne buche d'érable de temps en temps tiendrait le feu chaud et clair. Cette résolution fut amplement secondée par les applaudissements de l'auditoire.

Nous devons un merci reconnaissant aux Révérendes Soeurs Jésus-Marie qui se dévouent avec leurs élèves pour rendre nos réunions si attirantes.

Programme

Duo de piano—Mlles Denise Guyot et Juliette Couture.

Choeur de chant —Elèves du Vème grade, Institut Collégial St-Joseph.

Présentation du conférencier par M. Gilles Guyot, président de l'OJ2C.

Conférence: M. Raymond Bernier.

Chant: O Carillon!, M. Lucien Trudeau.

Remerciements: M. A.-C. Larivière.

Chanson, duo, Si j'étais Roi, si j'étais Reine—Mlles Thérèse Thibault et Evelyne Bouchard; au piano, Mlle Alice Lafrance.

Trio—piano—Rondineau: Mlles Lina Gaudette, Mona Thibault et Jeanne Guilbault.

Chanson à répondre: M. Lucien Trudeau.

O CANADA!

Mort de Victor Achaire

Victor Achaire, âgé de 23 ans, ancien patient du Sanatorium, revenu à St-Boniface chez ses parents, est décédé rapidement dans la nuit de dimanche. M. Achaire vivait avec ses parents, 522, rue Ritchot. Le service a eu lieu mardi matin au milieu d'un grand concours d'amis. Nos sincères sympathies.

Cercle Sainte-Elisabeth

Les Dames du Cercle Ste-Elisabeth sont heureuses d'offrir l'expression de leur gratitude à tous ceux qui ont bien voulu se rendre à leur partie de cartes, notamment MM. les vicaires de la cathédrale, de même à ceux qui ont contribué à l'organisation en donnant des prix, ou en payant de leurs personnes, mentionnant en particulier la St-Boniface Creamery qui a fourni lait et crème.

Voici la liste des gagnants qu'il nous fait plaisir de féliciter:

Bridge: 1er prix des dames, don de Mme J. Grégoire, gagné par Mme Louis Bétournay; 2ème prix, don d'une amie, gagné par Mme Gauvin; Messieurs: 1er prix, don de Mme J. Lafrance, gagné par M. J.-C. Davis; 2ème prix, don d'une amie, gagné par M. Brabant.

Whist: Dames, 1er prix, don de Mme E. Painchaud, gagné par Mme C. Beaulieu; 2ème prix, don de Mme J.-E. Desrosiers, gagné par Mme F.-B. Mousseau; Messieurs: 1er prix, don de Mme Davis, gagné par M. Omer Pelletier; 2ème prix, don de Mme H. Painchaud, gagné par M. L. Laurence.

1er prix d'entrée chez les dames, don de Mme E. Lévêque, gagné par Mlle Levina Eneford; 2ème prix, don de la secrétaire, gagné par Mlle Flore Toupin. Chez les messieurs, 1er prix d'entrée, don de M. H. Painchaud, gagné par M. A. Dusablon; 2ème prix, gagné par M. A. Voyer. Prix de rafle de quatre objets; 1er, gagné par M. L. Constant; 2ème, par M. N. Bergeron; 3ème, par M. Rougeau et 4ème par Mme A. C. Gareau.

Le Cercle Ste-Elisabeth remercie l'A.F.A.C.C. d'avoir invité spécialement son Exécutif à la conférence donnée par le R. P. Schelpe, S.J., sur la vie captivante de leur patronne, sainte Elisabeth de Hongrie.

A.-G. RAYMOND,
Secrétaire.

Mort de Madame Norbert Bourbonnière

Madame Norbert Bourbonnière (née Séraphine Proulx) est décédée la semaine dernière au Sanatorium des Soeurs Grises. La défunte laisse trois enfants en plus de son époux, M. Norbert Bourbonnière. Elle était âgée de 33 ans. Le service a eu lieu lundi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Mgr Jubinville a chanté le service, assisté des abbés Brunet et Lévêque.

Nos sympathies à la famille.

Cercle d'étude Marie-Rose

Mercredi, le 15 mars, se réunissait le Cercle d'étude Marie-Rose, dans le grand salon de l'Académie St-Joseph. Le R. P. Schelpe, S.J., nous fit une petite causerie sur l'évangile du dimanche suivant. En outre, le programme comprenait la chronique de la quinzaine, habilement préparée par Mlle Simone Huot, un beau travail, sur les apparitions de la Sainte-Vierge fait par Mlle Claire Brunet, et une étude sur la musique au Canada par Mlle Agathe de Montigny. Parlant de nos musiciens canadiens encore à leurs débuts, Mlle De Montigny nous intéressa vivement.

La lecture des questions posées par les membres du Cercle et les explications données par le R. P. Schelpe furent suivies d'une discussion générale sur la bonne lecture.

La prochaine réunion aura lieu le 26 avril.

LA SECRETAIRE.

Récital de piano à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Un auditoire nombreux et sympathique applaudissait les musiciennes de notre couvent lorsque, dimanche dernier, elles donnaient leur second récital de l'année; c'étaient, cette fois, les plus avancées qui recueillaient des lauriers si bien mérités.

Son Excellence Mgr. l'archevêque daignait honorer la fête musicale de son distingué patronage.

Nous avons remarqué trois catégories d'exécutantes.

D'abord les plus jeunes. Quoique pas encore tout à fait dégagées des langes du début, elles n'en gagnent pas moins la sympathie des auditeurs, tant à cause de la spontanéité de leurs sentiments que des charmes de leur candeur; la musique est un art sympathique, et combien plus lorsqu'elle s'allie à la vivacité et à la simplicité de l'enfance.

Puis, des talents plus conscients. Ces jeunes artistes "en fleurs" réalisent que la musique est le langage des émotions, et elles veulent dire quelque chose. Rien de délicieux comme l'application qu'elles mettent à observer les nuances et sauvegarder la technique. Cela fait réaliser que la musique n'est pas seulement l'entraînement de l'oreille, mais une excellente discipline pour toutes les facultés.

Enfin des talents mûris, parmi lesquels il convient de mentionner les trois élèves finissantes de 1932, dont le Conservatoire de Toronto a reconnu les mérites en leur décernant le titre d'"Associées" (A.T.C.M.): Mlle Cécile Toupin, dont le jeu clair et limpide se prête bien à rendre les sentiments de joie et de bonheur; Miss Helen Berg, dont le jeu vigoureux et puissant s'accommode bien des sentiments graves et profonds—témoins, les effets dramatiques de certaines phrases si bien rendues, dans la rapsodie du compositeur hongrois, Dohnanyi; Miss Jean Roberts, dont le jeu facile et velouté rendit très heureusement le lyrisme de certains passages des sonates de Scarlatti. A ces trois graduées, à toutes celles dont le mérite a été récompensé par des diplômes ou médailles, aux autres qui ont figuré au programme, enfin et surtout, aux maîtresses dévouées qui ont préparé ce régal artistique avec goût et savoir-faire, nos meilleures félicitations.

Trois artistes avaient daigné relever l'éclat du programme par leur concours: Mme Elisa Brault-Muller, soprano, accompagnée au piano par Mme Louise Thibault; Bohdan Hubicki, violoniste; Mlle Agathe de Montigny, pianiste.

A. D.

PETITES NOTES

A l'assemblée annuelle de l'Association libérale du "Greater Winnipeg", tenue lundi soir, M. Louis-Philippe Gagnon a été élu président. Nos félicitations.

SEPULTURES:

Raymond Deffin, fils de feu Joseph Deffin et de feue Valérie Hamel, décédé le 17 mars à l'âge de 17 ans.

Page Féminine

Intimité Familiale

Nous nous plaignons parfois de manquer d'intimité dans notre vie familiale. Mais le plus souvent, nous nous contentons de déplorer cet état de choses sans nous donner la peine d'en rechercher les causes et d'en trouver les remèdes.

Les causes.. Si nous voulons être francs avec nous-mêmes, nous ne tarderons pas à avouer ou, du moins, à nous avouer que nous n'y sommes pas étrangers. Chacun de nous peut en revendiquer sa part. L'égoïsme des uns, le sans-gêne des autres créent une atmosphère hostile aux bonnes volontés qui pourraient se manifester et l'on prend, peu à peu, l'habitude de vivre sous le même toit presque en indifférents.

On va, on vient, on sort, on rentre, on s'assied à la table commune, comme on le ferait à la table d'hôte d'un restaurant. Le repas terminé, chacun s'en va de son côté, préoccupé de ses affaires personnelles, sans avoir puisé dans ce contact familial tout le réconfort qui s'y trouve et que l'on n'a pas su faire jaillir.

Dans la vie de famille comme dans toute autre sphère, il faut mettre en pratique ce vieil adage: 'On n'a rien sans peine." Si chacun se confine dans son petit domaine sans se soucier des autres, il est bien certain qu'aucune intimité ne pourra s'établir.

N'y aurait-il pas moyen de transformer tout cela? Il suffirait d'y apporter un peu d'oubli de soi et beaucoup d'affection et de savoir-faire. Avoir surtout de ces petites attentions mutuelles qui vont au coeur, effacent bien des soucis et font de la maison le vrai havre de tendresse vers lequel on aspire à revenir après le labeur du jour.

Mères et filles ont là un rôle spécialement actif à jouer, elles qui sont, en quelque sorte, les gardiennes du foyer. C'est à chaque instant qu'elles peuvent, avec des riens, créer autour d'elles, l'atmosphère de douceur et de paix dont tous les membres de la famille bénéficieront. Qu'elles veillent surtout à ne pas laisser s'éteindre la douce lumière des réunions familiales, des vieilles traditions. La poésie de ces gestes que nous ont transmis nos ancêtres jette comme un parfum de fleur sur la banalité des actions habituelles.

Ne laissons pas surtout passer, sans les célébrer en famille, les belles fêtes religieuses qui jalonnent l'année, les anniversaires de naissance du père, de la mère, de chacun des enfants.

Ces charmantes occasions de se réjouir ensemble rompent la monotonie des jours, réveillent les souvenirs heureux et font de la famille le sanctuaire béni où les coeurs battent, sans contrainte, à l'unisson, dans une douce intimité.

UNE MERE.

LA VIE CONTINUE...

Lorsque nous sommes éprouvés par un de ces événements qui bouleversent notre existence, il nous semble que tout s'écroule autour de nous, que tout ce qui gravite dans l'orbe commun devrait s'en ressentir.

Nous nous indignons volontiers contre l'indifférence des gens et même de celle de la Nature, insensible à nos maux. Lamartine au bord du lac du Bourget, Musset à Fontainebleau — tous les poètes en revoyant les paysages où s'encadra leur félicité, s'émeuvent de les retrouver immuablement beaux alors que leur âme est dévastée par les regrets.

Nous pouvons bien pleurer notre bonheur perdu, nos rêves brisés, nos affections disjointes, nous n'empêcherons pas les arbres de bourgeonner, les roses de resplendir, les amoureux d'échanger des serments de fidélité éternelle. Cela nous exaspère parce qu'il nous semble avoir touché le fond du néant et des vanités humaines; trop de choses sont mortes en nous pour que nous ayons le courage de les voir ressusciter. Ce qui sera n'est pour nous d'aucun prix auprès de ce qui n'est plus.

Si nous pouvions, en de tels moments, juger avec clairvoyance, nous comprendrions que l'universelle activité n'est qu'un bienfait et non pas une offense pour notre consolation. Sans même que nous nous en rendions compte, d'ailleurs, elle se manifeste en nous puisque les deuils, les séparations, les infortunes les plus cruelles ne nous dispensent pas d'éprouver les sensations physiques, faim, froid, fatigue, — ni de pourvoir aux nécessités de la vie qui se font sentir sous toutes les formes.

Seuls les favorisés de la fortune peuvent, jusqu'à un certain point, se désintéresser des soucis matériels. Ils n'en sont pas pour cela moins malheureux, au contraire. Confinés dans leurs préoccupations personnelles, ils n'opposent aucune résistance aux influences morbides.

Réagir après la secousse des grandes épreuves est une nécessité morale. Quelque affligés que nous soyons, n'abandonnons point nos occupations courantes, ne nous déchargeons pas de nos responsabilités. Le travail détourne utilement nos pensées vers un but précis; il empêche notre volonté de faiblir; il nous force à nous intéresser aux autres. S'y appliquer, c'est faire oeuvre d'abnégation: de grands dévouements ont eu pour origine cet effacement de soi-même qui conduit à chercher dans le bien d'autrui une consolation.

Le temps apaise les pires désespoirs: que nous le veuillons ou non, l'instant viendra où, sans trahir les mémoires chères, sans oublier, nous sentirons moins vivement l'aiguillon qu'aux premières heures de notre déchirement. Livrés à nos regrets, nous perdrions la force morale qui nous rend supérieurs à notre destin, qui nous laisse subir l'épreuve sans nous en épargner l'amertume, mais nous en fait comprendre le sens et l'enseignement.

La résignation chrétienne est faite de soumission aux volontés d'en haut, mais non de l'abandon de toute espérance. Elle tend notre volonté pour la lutte: n'ayons pas à joindre à nos tristesses le remords de notre lâcheté!

Autour de nous, la vie continue, notre devoir est d'y participer dans la mesure de nos aptitudes: sans doute, une amertume se mêle à nos efforts; il nous faut vaincre notre apathie, notre tendance à considérer que rien ne vaut plus la peine de nous intéresser. Au contraire, efforçons-nous de poursuivre notre tâche avec le même goût et la même vaillance. Gardons au milieu des pires détresses le sentiment de notre dignité; ne nous affaiblissons pas dans l'isolement; dans une oisiveté déprimante qui écarteraient de nous la meilleure et la plus sûre des consolations.

La douceur du caractère

Brillat-Savarin, gourmand, gourmet et fin psychologue se vantait de connaître, rien qu'à leur aspect, le goût des dames qu'il rencontrait dans le monde. Et ses préférences, il ne le cachait pas, allaient aux fraîches et et gaies jeunes femmes dont le caractère paisible et doux, le teint brillant et la nature gracieuse s'alliaient à un goût prononcé pour les nourritures douces et sucrées, alors que les sèches, les maigres aux manières nerveuses, brûlant leurs réserves, avaient le goût des nourritures fortes. Et cela s'explique, car le sucre s'assimile sans déchets dans l'organisme, lui donnant sans effort la chaleur qui le tient en activité constante d'où un excellent équilibre nerveux. Cette observation explique les prescriptions hygiéniques actuelles qui nous mettent en garde contre la viande au repas du soir, la remplaçant par des desserts et des entremêts sucrés.

Cinq choses à apprendre

Apprendre à rire. Un bon rire est meilleur qu'une médecine. Lorsqu'on rit, le cerveau est momentanément soulagé du fardeau qu'il porte ordinairement.

Apprendre à raconter des histoires drôlatiques. Une histoire bien dite est aussi bienfaisante qu'un rayon de soleil dans une chambre de malade.

Apprendre à garder vos troubles pour vous-mêmes. Le monde est trop occupé pour s'arrêter à vos maux et peines.

Apprendre à ne pas critiquer. Si vous ne pouvez rien voir de beau et de bon dans le monde, gardez vos acerbes paroles pour vous-même.

Apprendre à accueillir vos amis par un sourire. Ils ont trop de soucis dans leurs coeurs pour s'intéresser aux vôtres.

La femme qui plaît

La femme qui plaît est cette charmante personne, douce et aimable, enjouée qu'il fait bon chérir, choyer et gâter même un peu, en retour de toutes les joies qu'elle nous apporte. Je ne sais trop comment décrire cette petite femme-là.

Est-elle belle? Pas nécessairement.

Jolie au moins? Oui, plutôt jolie que belle.

Aimable? Enjouée? C'est l'essentiel.

Intelligente? C'est indispensable.

Instruite? Hum! Oui, certes, il lui faut un peu d'instruction.

Ponctuelle? Comme un militaire.

Sérieuse? Pas trop; à certaines heures, oui.

Une nature artistique et de goûts littéraires? Oui, sans exagération, cependant.

Somme toute, une femme sensée, pieuse, pleine de tact, fine, intelligente; infirmière habile et dévouée si quelqu'un des siens tombe malade; amie et compagne de ses enfants; conseillère dans les moments d'inquiétude; courageuse dans les dangers qui peuvent nous menacer et prête à combattre à nos côtés; encourageante dans les moments de défaillance.

Il n'y a aucune crainte de s'engager à être amoureux de ces femmes-là quel que soit notre âge; une pareille femme ne vieillit pas.

Confiance!

Ayez l'horreur des défaitistes, des pessimistes... l'horreur des gémisseurs, des casseurs de bras... l'horreur des gens qui, au matin d'une journée où vous avez besoin de toute votre énergie, viennent vous dire sans mandat: "Comme vous avez mauvaise mine!..." Cette petite phrase, qui n'a l'air de rien, c'est la pelure de banane périmée qui peut faire glisser les plus allants. J'ai la mine que j'ai!... Et puis, voilà tout!... Alors, en route... En route en chantant... en chantant sous le ciel bleu... en chantant sous le ciel gris... en chantant même sous le ciel noir.. Car, chanter, c'est croire. Chanter, c'est affirmer que derrière toute nuit il y a la lumière... derrière toute épreuve il y a l'Amour... L'Amour, consolation intime et douce récompense de tant de choses... Et que notre espérance est pleine d'immortalité.

RECETTES

Soupe rapide

Une tête de laitue, quatre cuillerées à table de beurre, quatre cuillerées à table de farine, deux pintes d'eau chaude, un jaune d'oeuf, sel et poivre. Faire fondre le beurre et ajouter la laitue coupée très fin. Laissez prendre couleur en remuant avec la cuillère de bois. Mettre la farine, verser alors peu à peu l'eau bouillante, laisser mijoter doucement dix minutes. Déposer dans la soupière le jaune d'oeuf et y verser petit à petit la soupe. Assaisonner et servir.

Chou-fleur en timbale

Un chou-fleur, une béchamelle, deux oeufs, sel et poivre.

Faites cuire le chou-fleur à l'eau bouillante salée et, une fois cuit, sortez-le, égouttez-le, et passez-le au tamis fin.

D'autre part, faites une béchamelle très épaisse. Mettez à feu vif dans une petite casserole un verre de cette sauce. Epaississez-la bien; mélangez deux oeufs battus et ajoutez cette sauce à la purée de chou-fleur. Versez le tout dans un moule beurré; placez celui-ci dans un bain-marie à l'eau bouillante et au four, et faites cuire environ trois quarts d'heure. Retirez et faites refroidir un quart d'heure. Démoulez le pain du chou-fleur et versez la sauce dessus.

Bananes frites

Coupez les bananes en trois ou quatre tranches dans le sens de la longueur. Faites-les frire dans une poêle avec un bon morceau de beurre jusqu'à ce qu'elles soient un peu caramélisées. Dressez-les sur un compotier. Pressez dessus quelques gouttes de citron. Saupoudrez de sucre cristallisé et servez chaud ou froid à volonté. Il faut compter une banane par convive.

JOYEUSE FETE!

30 mars

Irène Montagnon, N.-D. de Lourdes, 12 ans.

31 mars

Annie Bourrier, Saint-Lupicin, 11 ans.

Léopold Allard, Marquette, 11 ans.

1er avril

Raymond Libbrecht, N.-D. de Lourdes, 12 ans.

Albert Gagnon, La Broquerie, 12 ans.

Valérie Trudel, Norwood.

2 avril

Paul Bernier, Saint-Boniface, 10 ans.

3 avril

Fabienne Poirier, Mariapolis, 11 ans.

Rita Sibilleau, N.-D. de Lourdes, 12 ans.

Agnès Cayer, Mariapolis, 7 ans.

4 avril

Lionel Simard, La Broquerie.

5 avril

Berthe Hogue, Saint-François-Xavier, 9 ans.

6 avril

Denise Bérard, Saint-Jean-Baptiste, 11 ans.

May Elliott, Transcona, 11 ans.

Albert Vielfaure, La Broquerie, 10 ans.

L'abbé R. Crochetière

Aumônier canadien-français tué au front en 1918

Vous n'avez pas connu les années tragiques de la dernière guerre, mes petits amis, mais vos parents vous en ont dit les heures angoissantes, et chaque 11 novembre vous en rappelle le souvenir.

Parmi les héros canadiens qui versèrent leur sang généreux pour le salut des nations opprimées, il en est un dont le nom mérite tout particulièrement de sortir de l'oubli. Je veux parler de l'abbé Rosaire Crochetière, seul aumônier canadien tombé glorieusement au champ d'honneur.

A votre âge, notre futur héros se distinguait déjà par sa force de caractère, son opiniâtreté à mener à bien une oeuvre commencée, son ardeur à l'étude et... ses espiègleries. Adolescent, son âme frémissante vibre à tout ce qui est bien et beau. Le moment venu d'orienter sa vie, il choisit la vocation sacerdotale qui répond à son pressant besoin de dévouement.

Dans les diverses paroisses où il exerce son ministère, sa distinction, son affabilité et son esprit d'abnégation lui conquièrent les coeurs. Les jeunes surtout se sentent compris par cette âme apostolique vibrante de sympathie. Aussi n'est-il pas rare de le voir entouré d'une dizaine de bambins et de bambines lors de ses promenades quotidiennes.

En 1914, comme un coup de foudre, la grande guerre éclate. Des régiments se forment, on demande des aumôniers. A la prière de son évêque, le jeune prêtre répond dans un renoncement total: "Prenez-moi".

Aux 178e, 150e, et finalement au fameux 22e régiment canadien-français, il est "l'idole des soldats par sa crânerie devant le danger, son inaltérable bonne humeur dans les tranchées, son zèle auprès des mourants et des blessés." Quelle fougue! Quelle générosité dans ce coeur sacerdotal! Il agit, se dépense sans compter, oublie même trop souvent les limites permises par la prudence. On lui reproche sa témérité. Mais qu'est la témérité sinon le courage porté à l'extrême?

"Bien que les aumôniers fussent supposés ne pas se tenir sur la ligne de feu, l'abbé Crochetière suivait son régiment en tout lieu, soit dans les tranchées souvent boueuses, infectées de vermine, et arrosées de balles et d'obus, soit en dehors de la ligne de feu, au cours des repos intermittents accordés aux troupes.

Pendant la bataille de la Somme, le 22e fut appelé à barrer la route aux armées allemandes. Après leur avoir donné l'absolution, il encouragea les soldats: "Pas un de nous ne reviendra vivant. Vous êtes en paix avec Dieu. Tenez-vous le coeur à la bonne place."

On était dans la nuit du 1er au 2 avril 1918. Vers les deux heures, l'abbé Crochetière était occupé, dans un abri précaire, à environ 200 pieds de la ligne de feu, à réciter les prières des agonisants auprès d'un blessé à mort. Soudain, un obus vint s'abattre sur le toit qu'il défonça en éclatant. Le bras gauche de l'aumônier et une partie du côté furent emportés, laissant le coeur à découvert. La mort fut instantanée.

C'est ainsi que tomba, au champ d'honneur, ce héros du devoir et du dévouement. Il fut inhumé dans le cimetière de Bailleulmont." (1).

Nulle décoration, nulle citation posthumes! Espérons qu'un jour cet oubli sera réparé et que tout le peuple canadien connaîtra le nom de ce compatriote, aumônier du 22e Régiment, qui remplit son devoir jusqu'au sacrifice héroïque.

Quant à vous, mes petits-enfants, racontez son histoire à tous vos amis, à tous vos camarades. Que dimanche prochain, 2 avril, 15e anniversaire de sa mort, le souvenir de M. l'abbé Crochetière, seul aumônier canadien-français tué au front pendant la Grande Guerre, vive dans le coeur de tous les petits Canadiens!

MERE-GRAND.

(1) Extrait de "Un Coin des Cantons de l'Est", par J.-C. Saint-Amant.

LA JOIE DANS LA SOUFFRANCE

Suzanne avait onze ans. Mais en 1916 la récolte avait été mauvaise en Chine, les enfants mal nourris... et Suzanne allait mourir de faim quand le missionnaire la prit à sa charge et la mit à l'orphelinat.

Les premiers jours elle sembla revivre. Mais bientôt ses pieds enflèrent, la gangrène se déclara et les souffrances de l'enfant devinrent atroces. On soigne Suzanne avec tout le soin et la tendresse possible... mais Suzanne se fâche, maudit ses bienfaiteurs et essaie même de les frapper... elle souffre trop.

Le Père qui la sait bonne petite chrétienne, lui parle du mérite de la souffrance, de Notre-Seigneur. Peine perdue! Suzanne n'écoute même pas.

Et voilà qu'un jour un changement radical se produit... Un gracieux sourire épanouit son visage; sa voix est joyeuse, ses paroles aimables. Le Père s'informe... Est-elle guérie? Non, ses pieds sont plus noirs que jamais. — Ne souffre-t-elle plus? Qui le dira? Le Père la questionne, elle répond:

— Père, on ne me fait plus mal: Jésus est dans mon coeur!

— Mais, est-ce que Jésus n'était pas dans ton coeur auparavant?

— Oui, Père. Il y était, mais pas comme maintenant, je sens qu'Il y est.

— Il y est maintenant, mais comment donc est-Il venu?

Alors, d'un air sérieux, heureux et étonné à la fois, Suzanne confia son secret:

— Père, je le Lui ai demandé, alors Il y est venu.

— Il suffit donc qu'on le Lui demande pour qu'Il vienne?

— Oui, certainement.

Suzanne vécut encore dix jours... dix jours de bonheur surnaturel dans l'union divine. Mais ses douleurs n'avaient pourtant pas cessé; un incident vint le prouver. Sa mère vint lui faire visite. Une scène de pleurs... et Suzanne se remet à geindre... Quand on veut la consoler, elle envoie tout le monde promener, même le Père à qui elle dit: "Je ne veux plus vous voir!" Il n'est que trop évident que les douleurs subsistent.

Le lendemain, Suzanne se retourne vers Jésus. Elle se confesse, elle communie; Jésus revient et elle reprend sa miraculeuse sécurité jusqu'à la mort. Elle expira dans un sourire en disant: "Yesou! Yesou!" Après sa mort, son visage était tout transfiguré.

Chers enfants, lorsque vous souffrirez ou que vous serez tristes, souvenez-vous de la recette de Suzanne; appelez Jésus, demandez-Lui de venir dans votre coeur. Ou plutôt, n'attendez pas, ni la souffrance, ni la tristesse pour le faire. Mais dès maintenant, demandez-Lui de vous faire sentir sa présence comme Il la faisait sentir à la petite chinoise. Jésus est présent dans votre coeur par sa grâce, si vous êtes purs du péché mortel. Il vient en vous par la Sainte Communion. Demandez-Lui de manifester sa présence en vous guidant dans votre conduite de chaque jour; qu'Il se manifeste en vous, et par vous aux autres. C'est alors que vous serez vraiment des Tharsicius, les "porte-Dieu" de son Coeur.

(Le "*Mot d'Ordre*" des Tharsicius du Sacré-Coeur.)

UN PETIT MOT !..

Entrez, entrez, chères petites-filles de Saint-Boniface, et asseyez-vous là, près de moi, que nous fassions connaissance. Comme j'ai été heureuse de lire tous vos mots jolis, d'apprendre les succès des unes, les goûts et les ambitions des autres! En retour, je vous envoie toutes mes tendresses et... je veux vous lire souvent.

Mère-Grand aura une pensée toute spéciale pour chacune de ses petites-filles au matin du 13 mai. A toutes elle souhaite 100%. Mais ce qui compte surtout, ne l'oublions pas, ce ne sont ni les médailles ni les diplômes — il est impossible de récompenser toutes les bonnes volontés — ce qui compte, c'est l'effort pour bien apprendre sa langue maternelle. Un bon Canadien est avant tout celui qui apprend et qui parle sa langue. Les concours de l'Association d'Education ont été institués pour vous faciliter cette culture et voilà pourquoi vos parents tiennent tant à ce que vous y participiez.

Ne perdez donc aucune des minutes précieuses consacrées à l'étude de notre belle langue. Montrez-vous en tout et partout fières de cet héritage sacré, fières de votre titre de Canadiennes françaises.

Stella Parent, Irène Léonard, Simone Beaubien, Aline Bochard, Jeanne Thomas, Edna Fontaine, M. Goebel, Albertine Roy, Marie-Ange Phaneuf, Denise Turenne, Louise Adam, Lucille Guenette, Marguerite Prud'homme, Annette Boisselle, Lucille Saint-Pierre, Madeleine Bernier, Jacqueline Gagnon, Juliette Saint-Pierre, Anita Proulx, Rita Toupin, Emilia Lacroix, Léandra Ritagliati, Suzanne Gauthier, Hélène Dauphinais, Françoise Blain, Marguerite Blais, Françoise Trudeau, Lina Gaudette, Albertine McKay, Florida Rémillard, Thérèse Thibault, Anita Lalonde, Alice Pelletier, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface.

M.-G.

Quand arrivent nos oiseaux?

Grive ou Merle d'Amérique (Robin), 7 avril.

Rouge-gorge bleu (Bluebird), 7 avril.

Pic Doré du Nord (Flicker), 12 avril.

Phoebe, 7 avril.

Fauvette à croupion jaune (Myrte Warbler), 18 avril.

Pinson Niverolle (Slate Coloured Jungo), 31 mars.

Plectrophane de Laponie (Lapland Longspur), 31 mars.

UN PEU DE BOTANIQUE

Bourgeons de Négundos

Ce serait commettre un oubli sérieux que d'étudier une branche d'arbre en hiver sans s'occuper de ses bourgeons, qui sont ses parties les plus importantes.

Je suppose que vous avez sous les yeux une branche du Négundo (Erable du Manitoba), non pas simple, mais ramifiée. Vous apercevez un rameau principal, que l'on appelle aussi axe. Sur ce rameau ou cet axe se sont formés des rameaux secondaires, ou des ramilles, que l'on nomme parfois branchettes. C'est d'un bourgeon qu'est sorti l'axe principal. Des bourgeons issus de celui-ci ont donné les ramilles.

Sur l'axe principal et sur les ramilles d'autres bourgeons ont poussé l'automne dernier. Sont-ils tous destinés à se développer à leur tour en ramilles?

Les uns sont presque ronds, gros; les autres plus grêles, sont comme cachés entre les premiers aux extrémités des ramifications diverses. Seuls ces bourgeons plutôt modestes sont susceptibles de se développer en branchettes l'an prochain. Les plus volumineux s'épanouiront en fleurs à pollen. (Poussière fécondante des fleurs.)

Boutons

Ces bourgeons florifères ou porte-fleurs s'appellent boutons. Dans l'immense majorité des plantes, ils se distinguent généralement des bourgeons à feuilles. Les boutons du Négundo se sont installés le long des ramifications.

Des boutons de vos branches vous paraissent peut-être rouge-pourpre. C'est la teinte de leurs écailles que vous apercevez, et qui sont nues. Le plus souvent ils sont grisâtres. Ils tirent cette coloration du duvet qui les recouvre. Ces poils courts, serrés, soyeux, à la surface des boutons, leur servent d'imperméable contre la pluie et de protection contre les changements subits de température. Ils s'enlèvent sans peine par le frottement.

(A suivre)

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Boniface,
le 14 mars 1933.

Chère Mère-Grand,

Il y a déjà bien longtemps que je désire faire votre connaissance. Je veux aussi devenir une petite amie du "Coin". Je vous connais sans vous connaître, car je lis régulièrement la "Page des enfants". Vos petites causeries surtout m'intéressent, et je tâche de mettre en pratique vos sages conseils.

J'ai douze ans et je suis dans le septième grade. J'aime beaucoup la classe et surtout cette année, car nous apprenons toutes sortes de nouvelles choses en histoire et en géographie. J'aime aussi la musique qui m'est une autre ambition.

Il ne faut pas que j'oublie de vous dire que j'ai une petite soeur de huit ans et un petit frère de dix ans. Je les aime bien!

Au revoir, chère Mère-Grand.

Une nouvelle petite amie,

Jacqueline Gagnon,
161 Blvd Dollard,
St-Boniface, Man.

* * *

Saint-Boniface,
le 14 mars 1933.

Chère Mère-Grand,

Je suis une petite fille de onze ans, qui lit chaque semaine le "Coin des Enfants" sur la 'Liberté'. J'ai pensé que vous aimeriez peut-être à avoir une autre petite amie...

Je suis dans le VIème grade pour la classe, et dans le IIIème pour la musique.

Nous aurons, le 19 mars, notre récital de piano. Les musiciennes de l'Académie Saint-Joseph vous y invitent très cordialement.

Le 31 mai, auront lieu les grands examens français, donnés par l'Association d'Education. J'espère que ce jour-là, ma bonne Mère-Grand n'oubliera pas sa petite amie.

J'ai pris la résolution d'assister à la sainte messe, tous les jours durant le carême; ce n'est pas difficile car je ne reste pas loin..

Je vous prie de continuer encore vos si belles histoires, qui nous amusent tant.

Une nouvelle amie du "Coin".

Lina Gaudette,
501, rue Langevin,
Saint-Boniface, Man.

* * *

Lorette, Man.,
10 mars 1933.

Bien chère Mère-Grand,

Je vais à l'école tous les jours. Le soir j'ai beaucoup de leçons à étudier, mais j'ai cependant le temps de jouer un peu.

J'ai un beau petit chien. Je l'attelle à mon traineau et je fais faire des promenades à mes petits frères.

J'ai aussi des lapins. Je leur donne de l'avoine et de la neige. Ils aiment bien cela. Quand ils mangent, je peux les flatter.

Votre petit garçon,

Hector DUGAS,
Grade IV

Ce que mangent les baleines

Le professeur. — De quoi se nourrissent les baleines?

Les élèves (en choeur). — ?...

Le professeur. — De sardines, voyons!

Un élève. — Mais, monsieur, comment font-elles pour ouvrir les boîtes?

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

WINNIPEG

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Baptême:

Chez M. Isidore Hébert faisaient baptiser, dimanche, leur première enfant des noms de Maria-Joséphine-Jeannine. M. et Mme Adélard Laurin furent les parrain et marraine.

Fête du R. P. curé

Jeudi dernier, les élèves du couvent célébraient magnifiquement la fête du R. P. curé. Messe avec chant le matin; salut solennel dans l'après-midi, à l'église. Le soir, dans la grande salle du couvent, un programme bien varié était exécuté avec souplesse et assurance. A la note gaie se joignaient de bonnes leçons de charité suggérées par les petites pièces mises en scène. Se succédaient aussi des duos de piano, des déclamations, des chants et même un morceau d'orchestre: "Home, Sweet Home".

Mlle Pelletier présenta les souhaits de fête au nom de tous les élèves.

On remarquait parmi les auditeurs, Son Excellence Mgr Béliveau, le R. P. Dominique, de Saint-Norbert, le R. P. Faure, supérieur du collège, MM. les curés Giroux, Saint-Amant, Rocan, Laurin, Picton et Claveloux, les abbés Boulet et Fortin, les pères et frères Rédemptoristes, et bon nombre de paroissiens.

Le R. P. curé remercia ceux qui avaient bien voulu préparer la fête et ceux qui y ont assisté.

La séance finit par le chant de O Canada!

Association de l'Education

Dimanche soir, il y avait encore salle bien comble; et pourquoi? C'est qu'il y avait la réunion mensuelle de l'Asociation de l'Education; et l'on sait avec quel soin le conseil exécutif se donne de trouble pour préparer cette veillée et combien toute la paroisse répond aux invitations qu'on lui fait d'y assister.

Voici le programme exécuté: Mlle F. Girard ouvre la séance par un morceau de piano; M. E. Désorcy, secrétaire, au nom du président M. F. Tougas, retenu au chevet de son enfant malade, lit le rapport du congrès des commissaires tenu il y a quelque temps à Saint-Boniface; les élèves encore nous font goûter un joli morceau d'orchestre; Mme E. Fréchette nous chante: "Rappelle-toi"; elle est accompagnée par sa fille, Mlle E. Fréchette; nous entendons de nouveau notre trio de musiciens: violonistes: V. Rivard, E. Smith, M. J. Dufresne joue la guitare; puis vient le gâteau de la séance: la conférence. C'est une institutrice de la paroisse, Mlle B. Perron, qui nous parle avec grand intérêt d'un sujet de haute importance: l'éducation de l'enfant dès ses plus tendres années. M. V. Bohémier présenta la conférencière et M. L. Boucher la remercia; d'autre chants et morceaux de musique viennent encore nous égayer; Mme W. Lavack nous joue un morceau de piano, M. H. Smith nous chante: "Le bégayeux et le boulanger"; violon ensuite par M. A. Huppé, accompagné par M. F. Blanchette; choeur par les membres de l'A.C.J.C.: "Bien belle est la nuit"; guitare par M. B. Friesen; trio de violon et de harpe par ceux déjà nommés, duo de piano par Mlles E. Dufresne et E. Gauthier; violon par M. A. Huppé; remerciements par le R. P. curé; chant final: O Canada!

Funérailles:

Nous offrons nos condoléances à deux familles éprouvées de la paroisse: chez M. E. Perron et M. F. Tougas. Mlle L. Perron, garde-malade du Sanatorium de Saint-Boniface, a souffert de méningite pendant une dizaine de jours; la mort l'a frapée jeudi midi; elle était à peine âgée de 18 ans. On a transporté son corps le soir du même jour. Le service a été chanté lundi matin.

Une fillette de deux ans de M. F. Tougas, a souffert de la même maladie pendant quelques jours; elle est décédée mercredi et a été inhumée jeudi après-midi. La plupart des enfants se sont fait un devoir d'assister à l'enterrement. Encore une fois, toutes nos sympathies aux parents.

La séance a été répétée avec le même succès vendredi soir. Mgr Jubinville, empêché l'autre jour, a bien voulu se reprendre; il était présent avec quelques parents.

• • •

M. et Mme Eug. Perron remercient sincèrement les Révérendes Soeurs du Sanatorium de St-Boniface ainsi que les gardes-malades et les employés pour l'extraordinaire charité qu'elles ont manifestée à l'occasion de la dernière maladie de leur jeune fille Laura.

De même aussi, ils désirent exprimer leur vive reconnaissance à M. et Mme La Salignon pour avoir bien voulu recueillir durant trois jours la dépouille mortelle de leur chère enfant.

Remerciements encore aux demoiselles Enfants de Marie de la paroisse et à toutes les personnes qui ont témoigné avec tant de générosité leurs sympathies à la famille.

• • •

DOCTEUR TWEED, dentiste, sera à l'hôtel Ste-Anne, samedi, le 8 avril.

SAINT-PIERRE JOLYS

L'Amicale Ste-Jeanne d'Arc, dans le but de se procurer des revenus pour ses oeuvres de charité, a donné une magnifique séance organisée par son Cercle dramatique et placée sous le patronage de notre bon curé, M. l'abbé J.-Ad. Sabourin.

Les élèves de toutes les écoles, invités pour la répétition, ont grandement apprécié la bonté de l'Amicale et le talent des actrices en général.

Dans le drame si émouvant, "La Malédiction d'une mère," Mlle P. Bélanger, qui jouait le rôle de la fille, et Mlle Ant. Carrière, celui de la mère, ont fait couler bien des larmes.

La comédie "Le grand secret de Mme Becouer," jouée par Mlles L. Parenteau et I. Rajotte, nous a beaucoup amusés, ainsi que le dialogue si gentil de nos deux jeunes compagnes, J. Garand et T. Lapointe, devenues tout à coup "P'tit Vieux et P'tite Vieille".

Nous avons aussi écouté avec plaisir deux beaux morceaux de violon exécutés par Mlle C. Préfontaine, accompagnée par R. Turenne, et deux jolis choeurs de chant dont l'un "Son de Cloche".

Après la séance qui eut lieu vendredi soir, M. le curé adressa des remerciements et des félicitations, d'abord à l'Amicale pour le bien qu'elle fait à St-Pierre Jolys, puis aux actrices qui ont toutes si bien rempli leur rôle, enfin aux nombreux auditeurs dont l'attention parfaite méritait certainement des éloges.

Nous avons hâte qu'un régal de ce genre nous soit de nouveau présenté.

Eveline LAMBERT.

SAINT-LAURENT

Les parents et amis de Mlle Doris Allard se réunirent chez elle dimanche le 12, pour fêter ses dix-sept ans. Avec l'entrain que les jeunes savent mettre là où ils se trouvent par des chansons et des jeux divers, la soirée se passa très agréablement.

Après un succulent goûter on se sépara, en se promettant de revenir et de ne pas attendre les dix-huit ans de notre amie.

SAINT-NORBERT

ECOLE DES GARCONS

Grade XII
Excellence: Leonard Wilson
Diligence: Georges Trottier
Honneurs: Leonard Wilson

Grade XI
Excellence: Denis McGrath
Diligence: Paul Lord
Honneurs: Joseph Mireau

Grade X
Excellence: Adonai Lamoureux
Diligence: Lucien Charette
Honneurs: Donald Stephen

Grade IX
Excellence: Kenneth McGrath
Diligence: Henri Trottier
Honneurs: Kenneth McGrath

Grade VIII
Excellence: Joseph Verschoore
Diligence: Léopold Verreault
Honneurs: Albert Reitmeir

Grade VII
Excellence: Peter Frankowski
Diligence: Louis Hamelin
Honneurs: Peter Frankowski

Grade VI
Excellence: William Deuling
Diligence: Benoit Delisle
Honneurs: Philippe Lord

Grade V
Excellence: Stanley Jendyrowich
Diligence: Bruno Cormier
Honneurs: Joseph Andrest

Grade IV
Excellence: Raymond Vilbrun
Diligence: Léopold Benjamin
Honneurs: Félix Cloutier

Grade III
Excellence: Emile Landry
Diligence: Denis Trottier
Honneurs: Gérald Verreault

Grade II
Excellence: Fred Chmilowski
Diligence: Ange-Albert Cormier
Honneurs: Gustave Landry

Grade I-A
Excellence: Roland Véry
Diligence: Jean-Paul Lemire
Honneurs: Denis Dufort

Grade I-B
Excellence: Roger Brossard
Diligence: Georges Landry
Honneurs: Marcel St-Jean

LETELLIER

Mission paroissiale

Les activités sont toutes suspendues dans la paroisse: plus de parties de gouret, de réunions de familles, pas même de "bridge", qu'y a-t-il donc? C'est le carême; oui, et plus que ça, c'est la mission paroissiale; tous les paroissiens veulent consacrer une semaine au salut de leur âme.

Les RR. PP. Léon Laplante, et Eugène Paré, prédicateurs, soutiennent avantageusement la réputation des Rédemptoristes; par leur conviction et par leur éloquence, ils remuent les coeurs, les pénètrent des grandes vérités de notre religion et les disposent au pardon. La paroisse entière suit les exercices deux fois par jour; les chemins de croix se multiplient; tous passent au tribunal de la pénitence et les communions sont nombreuses. Spectacles impressionnants que la communion générale des enfants, et celle de toute la paroisse.

Belle cérémonie en l'honneur de notre Mère du Ciel, son autel est artistiquement et abondamment illuminé, grâce à la générosité de ses enfants; mais ce qui restera longtemps dans la mémoire, ce fut la clôture de la mission. Cent trente quatre hommes et jeunes gens s'enrôlent dans la Ligue du Sacré-Coeur, adieux touchants des missionnaires, bénédiction papale; la paix qui remplit les coeurs fait rayonner les figures de satisfaction du devoir accompli et le confiance en Dieu qui ne se laisse pas surpasser en générosité.

Remerciements sincères aux dévoués missionnaires qui sont venus accomplir l'oeuvre de Dieu dans la paroisse.

La partie de cartes des jours gras fut organisée par les Enfants de Marie; assistance nombreuse, bon programme musical. Orchestre Lemeault de St-Jean-Baptiste, comédie, chants.

ST-JEAN-BAPTISTE, Man.

Partie de cartes

Dimanche le 19 mars, les Dames de Ste-Anne ont donné au profit de leur congrégation une charmante soirée de cartes qui fut des mieux réussies.

Le R. P. Faure, S.J., et l'abbé Levesque, de St-Boniface, rehaussèrent la soirée de leur présence.

MM. Maurice Prud'homme, Gilles Guyot et Henri Pinvidic, membres de l'OJ2C de St-Boniface, ont eu l'amabilité de contribuer au plein succès du programme. Nos plus sincères remerciements et félicitations à ces braves gens. Immédiatement après la soirée, nos bons amis de St-Boniface se rendirent chez Mme Geo. Carroll pour la collation.

Voici le programme de la soirée: Déclamation: "Le pécheur de Pâques", par Mlle Corinne Gauthier; "La bonne clientèle", par Mlle Yvette Carroll. Comédie: "La leçon de chant", MM. Gilles Guyot, Henri Pinvidic; au piano, M. Maurice Prud'homme.

Quelques mots en conclusion de la soirée par M. le curé Desrosiers. O Canada!

OTTERBURNE

Visite canonique

Le R. P. Père Alphonse de Grandpré, ass.-provincial des Clercs de St-Viateur, a fait la visite canonique cette année à la maison Saint-Joseph. Arrivé à Otterburne le 18 il en est parti le 27. Le Rév. Père a continué son voyage en Saskatchewan. Il visitera Régina, Gravelbourg, Prince-Albert, reviendra à Winnipeg et à St-Boniface, rendre visite à M. le curé Desrosiers, de St-Jean-Baptiste, puis retournera à Montréal par les Etats-Unis, s'arrêtant à Saint-Paul, Minneapolis, Chicago et Bourbonnais. Il sera à Outremont, où est située la direction provinciale, au commencement de la semaine sainte.

Chez les petites missionnaires de St-Joseph

Le dimanche 19 mars, se sont déroulées de touchantes cérémonies au couvent du jeune institut. Une aspirante a pris le voile de postulante. Une postulante a revêtu le saint habit des novices. Trois religieuses ont renouvelé pour trois ans leurs voeux de religion. Dans l'après-midi furent chantées les premières Vêpres de St-Joseph. Le Rév. Père de Grandpré a présidé à ces cérémonies.

La fête de saint Joseph

Nous l'avions préparée par la pratique des Sept Dimanches en l'honneur des Sept Douleurs et des Sept Allégresses de saint Joseph. Aussi, par une neuvaine solennelle que nous avons faite en union avec des milliers de dévots au grand saint, nous avons donné à cette fête patronale de notre maison toute la solennité possible.

A 6 h. le R. P. Assistant-provincial a dit la messe de communauté. Nos petits orphelins exécutèrent des cantiques de circonstance. A 9 h. le Père Directeur chanta la grand'messe en l'honneur de saint Joseph et aux intentions de tous nos bienfaiteurs. Avec éloquence, le R. P. de Grandpré adressa le sermon de circonstance. La grand'messe fut suivie de la vénération de la relique de saint Joseph.

M. le curé Sabourin, de St-Pierre, et M. l'abbé H. Messier, nous firent l'honneur de prendre le diner avec nous.

Le grand congé se termina par le Salut solennel du T. S. Sacrement.

Que saint Joseph soit de plus en plus connu, aimé et glorifié sur la terre!

Visiteur

M. le curé A. Champagne, de Benson, Sask., nous a rendu visite du samedi soir 25 au lundi matin 27 mars. Il est venu au-devant du R. P. de Grandpré, son ancien professeur. Il l'a accompagné jusqu'à Régina.

ONTARIO

DRYDEN, ONT.

La soirée du 17 mars, fête de la St-Patrice, organisée par le C.Y.P.C. aidé des femmes de la Ligue Catholique, a été un vrai succès.

24 tables jouèrent le nouveau jeu Whist Militaire.

La partie de cartes terminée, Claire Ernewein annonça les différents numéros du programme qui égaya l'audience au superlatif.

Les gagnants de la rafle furent les suivants. Service à thé, Agnès Morettin, Dryden; magnifique poupée, Rhoda Davidson, Dryden; plateau à fruits en argent par Mario Cadario, Oxdrift; canister set, M. Cairo, Oxdrift; cafetière, H. Alex Jodoin, Letellier, Man.; poivrière et salière, en argent, Mlle Alexina McDougall, Lorette, Man.

A tous ceux qui ont aidé d'une manière ou d'une autre à faire de cette soirée un si beau succès, un cordial merci.

ROME.—Le premier ministre Benito Musolini a reçu vendredi les hommages d'une immense armée de ses "chemises noires" réunies à Rome pour célébrer le quatorzième anniversaire de la fondation du parti fasciste.

SASKATCHEWAN

LISIEUX, SASK.

Feu M. Albert Préfontaine

Dimanche soir, le 5 mars, s'éteignait pieusement, entouré des siens, M. Albert Préfontaine, âgé de 60 ans.

Il laisse pour déplorer sa perte, son épouse, née Léda Sénécal; trois fils: Emilien, Omer et Philippe; quatre filles: Mme Gustave Tessier (Albertine), Mme Dosithée Lalonde de St-Victor (Berthe), Mme Léon Isabelle (Aline) et Mlle Béatrice; 17 petits-enfants, trois frères: MM. Joseph d'Elie, Man., Azarie, de Montréal, et Ephrem, de Beloeil, Qué.; cinq soeurs: Mme Pierre Bouvier (Angélina), de Meyronne, Sask., Mme Existe Préfontaine (Cordélia), de St-Marc, Verchères, Mme Joseph St-Jacques (Albina), de St-Hilaire, Mme Luc Boiselle (Eugénie) de St-Antoine, Mme Vve J.-Bte Giard (Virginia), de St-Antoine, Qué.

Les funérailles eurent lieu à Lisieux, Sask.; M. l'abbé Rodrigue Lussier, curé de la paroisse, chanta le service accompagné de M. l'abbé Roy, curé de Fife-Lake comme diacre, et de M. l'abbé Denis, curé de Rockglen, comme sous-diacre.

La chorale de Lisieux, sous la direction du maitre de chapelle, M. Josaphat Létourneau, s'étant adjoint quelques chantres des paroisses avoisinantes, exécuta avec succès la messe des morts.

A l'issue du service, M. Létourneau chanta un cantique d'adieux des plus impressionnants. Mme Léon Isabelle touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par les Chevaliers de Colomb avec M. W. Chrétien en tête; venait ensuite la famille du défunt, puis ses beaux-frères: MM. Joseph Préfontaine, de Lisieux, Sask., et Pierre Bouvier, de Meyronne, Sask.

Les porteurs étaient ses neveux: MM. Arsène Bouvier, Paul Bouvier, Moïse Douville, de Meyronne, Henri Brisebois, Henri Bouvier, de Lisieux, Sask., Adrien Brisebois, de Ferland, Sask.

M. Albert Préfontaine naquit à Beloeil, Québec, où plusieurs de ses parents se trouvent encore. Après avoir épousé Léda Sénécal, de Beloeil, il alla demeurer quelques années à Montréal; il vint au Manitoba vers 1904 où il se plaça d'abord à Elie, puis à Otterburne. Quand vint l'élan vers les plaines du sud de la Saskatchewan, comme avait été celui vers le Klondike précédemment, M. Albert, comme on l'appelait toujours, vendit ses propriétés du Manitoba en 1916 et vint prendre des homesteads pour lui et ses garçons dans la région de Willow-Bunch d'alors, qui est aujourd'hui la paroisse de Lisieux, Sask., là où son beau-frère, M. Joseph Préfontaine, l'avait précédé de quelques années. Ces Préfontaine furent les pionniers du district et leurs familles furent le noyau principal de la mission St-Joseph jusqu'en 1927 et de la paroisse de Lisieux maintenant.

Comme les autres, et plus que bien d'autres, peut-être, il avait vécu des années de prospérité jusqu'en 1929. Depuis, la sécheresse, le manque de récolte et la mévente des produits de la ferme, l'affectaient comme les autres.

Il a supporté l'épreuve en vrai chrétien et il est mort comme il avait vécu, en donnant à ses enfants les plus beaux exemples de résignation à la sainte volonté de Dieu.

Le défunt était très connu, et les nombreux bouquets spirituels et témoignages de sympathie que la famille a reçus prouvent l'estime qu'on avait pour lui.

R. I. P.

Accusé d'avoir vendu son pays pour £50

Londres. — Le procès du lieutenant Baillie-Stewart, de l'armée britannique, le mystérieux prisonnier de la Tour de Londres, a commencé à au manège militaire de Chelsea. Le s'instruire devant une cour martiale jeune officier de 24 ans est accusé d'avoir fourni à Otto Waldemar Obst, de Berlin, des renseignements sur l'armée britannique qui pourraient servir à un ennemi éventuel. Le major H. Shapcott, qui conduit la cause contre Baillie-Stewart, a déclaré que le jeune officier avait vendu son pays pour 50 livres sterling. Ces billets de banque lui sont parvenus dans des lettres signées Marie-Louise. Le jeune homme aurait déclaré que Marie-Louise est une jolie blonde de 22 ans à qui il aurait déjà fait l'amour.

Quotidien pour aveugles en France

Paris. — Les aveugles vont avoir leur quotidien. Les 30,000 aveugles de France avaient déjà leur gazette, grâce à l'Association Valentin Haüy; ils vont bientôt avoir leur quotidien.

"Lire", publié sous les auspices de l'Union des aveugles de France, sera un journal d'informations, composé, bien entendu en écriture ponctuée ou écriture Braille.

Jamais au monde il n'y avait eu de publication de ce genre paraissant tous les jours.

Les aveugles vont éprouver une grande satisfaction d'amour-propre, en n'étant plus tributaires des clairvoyants pour les nouvelles de presse.

Sujets anglais relâchés

Moscou. — Les autorités russes ont remis en liberté six sujets britanniques et 26 autres employés de la compagnie "Metropolitan-Vickers" arrêtés récemment par la police secrète des soviets sous une accusation de sabotage. Bien que remis en liberté, les prisonniers ont reçu la défense de quitter Moscou et devront se rapporter périodiquement à la police.

Hausse du prix du blé en France

Paris. — Le prix du blé sera haussé d'environ 10 sous le boisseau si le projet de loi auquel le cabinet a donné son approbation est voté par le parlement. Ce bill aurait pour effet de retirer du marché tout le blé de qualité inférieure qui servirait à l'alimentation des animaux et de stabiliser le prix du blé à environ $1.25 le boisseau.

Feuilleton de la LIBERTE, No. 2

Eugénie Grandet

par Honoré de Balzac

Cette luxueuse décoration, si peu en harmonie avec les habitudes de Grandet, avait été comprise dans l'achat de la maison, ainsi que le trumeau, le cartel, le meuble en tapisserie et les encoignures en bois de rose. Dans la croisée le plus rapprochée de la porte se trouvait une chaise de paille dont les pieds étaient montés sur des patins, afin d'élever Madame Grandet à une hauteur qui lui permît de voir les passants. Une travailleuse en bois de merisier déteint remplissait l'em-Grandet était placé tout auprès. Depuis quinze ans, toutes les journées brasure, et le petit fauteuil d'Eugénie de la mère et de la fille s'étaient paisiblement écoulées à cette place, dans un travail constant, à compter du mois d'avril jusqu'au mois de novembre. Le 1er de ce dernier mois, elles pouvaient prendre leur station d'hiver à la cheminée. Ce jour-là seulement, Grandet permettait qu'on allumât du feu dans la salle, et il le faisait éteindre au 31 mars, sans avoir égard ni aux premiers froids du printemps ni à ceux de l'automne. Une chaufferette, entretenue avec la braise provenant du feu de la cuisine que la grande Nanon leur réservait en usant d'adresse, aidait Madame et Mademoiselle Grandet à passer les matinées ou les soirées les plus fraîches des mois d'a-entretenaient tout le linge de la maivril et d'octobre. La mère et la fille son, et employaient si consciencieusement leurs journées à ce véritable labeur d'ouvrière, que, si Eugénie voulait broder une collerette à sa mère, elle était forcée de prendre sur ses heures de sommeil en trompant son père pour avoir de la lumière. Depuis longtemps, l'avare distribuait la chandelle à sa fille et à la grande Nanon, de même qu'il distribuait dès le matin le pain et les denrées nécessaires à la consommation journalière.

Le grande Nanon était peut-être la seule créature humaine capable d'accepter le despotisme de son maître. Toute la ville l'enviait à M. et Mme Grandet. La grande Nanon, ainsi nommée à cause de sa taille haute de cinq pieds huit pouces, appartenait à Grandet depuis trente-cinq ans. Quoiqu'elle n'eût que soixante livres de gages, elle passait pour une des plus riches servantes de Saumur. Ces soixante livres, accumulées depuis trente-cinq ans, lui avaient permis de placer récemment quatre mille livres en viager chez maître Cruchot. Ce résultat de longues et persistantes économies de la grande Nanon parut gigantesque. Chaque servante, voyant à la pauvre sexagénaire du pain pour ses vieux jours, était jalouse d'elle, sans penser au dur servage par lequel il avait été acquis. A l'âge de vingt-deux ans, la pauvre fille n'avait pu se placer chez personne, tant sa figure était repoussante; et certes ce sentiment était bien injuste: sa figure eût été fort admirée sur les épaules d'un grenadier de la garde; mais en tout il faut, dit-on, l'à-propos. Forcée de quitter une ferme incendiée où elle gardait les vaches, elle vint à Saumur, où elle chercha du service, animée de ce robuste courage qui ne se refuse à rien. M. Grandet pensait alors à se marier, et voulait déjà monter son ménage. Il avisa cette fille, rebutée de porte en porte. Juge de la force corporelle en sa qualité de tonnelier, il devina le parti qu'on pourrait tirer d'une créature femelle taillée en Hercule, plantée sur ses pieds comme un chêne de soixante ans sur ses racines, forte de hanches, carrée de dos, ayant des mains de charretier et une probité vigoureuse comme l'était son intacte vertu. Ni les verrues qui ornaient ce visage martial, ni le teint de brique, ni les bras nerveux, ni les haillons de la Nanon n'épouvantèrent le tonnelier, qui se trouvait encore dans l'âge où le coeur tressaille. Il vêtit alors, chaussa, nourrit la pauvre fille, lui donna des gages, et l'employa sans trop la rudoyer. En se voyant ainsi accueillie, la grande Nanon pleura sincèrement de joie, et s'attacha sincèrement au tonnelier, qui, d'ailleurs, l'exploita féodalement. Nanon faisait tout: elle faisait la cuisine, elle faisait les buées, elle allait laver le linge à la Loire, le rapportait sur ses épaules; elle se levait au jour, se couchait tard; faisait à manger à tous les vendangeurs pendant les récoltes, surveillait les halleboteurs; défendait, comme un chien fidèle, le bien de son maître; enfin, pleine d'une confiance aveugle en lui, elle obéissait sans murmurer à ses fantaisies les plus saugrenues. Lors de la fameuse année 1811, dont la récolte coûta des peines inouïes, après vingt ans de service, Grandet résolut de donner sa vieille montre à Nanon, seul présent qu'elle reçut jamais de lui. Quoiqu'il lui abandonnât ses vieux souliers (elle pouvait les mettre), il est impossible de considérer le profit trimestriel des souliers de Grandet comme un cadeau, tant ils étaient usés. La nécessité rendit cette pauvre fille si avare, que Grandet avait fini par l'aimer comme on aime un chien, et Nanon s'était laissé mettre au cou un collier garni de pointes dont les piqûres ne la piquaient plus. Si Grandet coupait le pain avec un peu trop de parcimonie, elle ne s'en plaignait pas; elle participait gaiement aux profits hygiéniques que procurait le régime sévère de la maison, où jamais personne n'était malade.

Puis la Nanon faisait partie de la famille: elle riait quand riait Grandet, s'attristait, gelait, se chauffait, travaillait avec lui. Combien de douces compensations dans cette égalité! Jamais le maître n'avait reproché à la servante ni l'alberge ou la pêche de vigne, ni les prunes ou les brugnons mangés sous l'arbre.

— Allons, régale-toi, Nanon, lui disait-il dans les années où les branches pliaient sous les fruits, que les fermiers étaient obligés de donner aux cochons.

Pour une fille des champs qui dans sa jeunesse n'avait récolté que de mauvais traitements, pour une pauvresse recueillie par charité, le rire équivoque du père Grandet était un vrai rayon de soleil. D'ailleurs, le coeur simple, la tête étroite de Nanon ne pouvait contenir qu'un sentiment et une idée. Depuis trente-cinq ans, elle se voyait toujours arrivant devant le chantier de M. Grandet, pieds nus, en haillons, et entendait toujours le tonnelier lui disant: "Que voulez-vous, ma mignonne?" et sa reconnaissance était toujours jeune. Quelquefois, Grandet, songeant que cette pauvre créature n'avait jamais entendu le moindre mot flatteur, qu'elle ignorait tous les sentiments doux que la femme inspire, Grandet, saisi de pitié, disait en la regardant:

— Cette pauvre Nanon!

Son exclamation était toujours suivie d'un regard indéfinissable que lui jetait la vieille servante. Ce mot, dit de temps à autre, formait depuis longtemps une chaîne d'amitié non interrompue, et à laquelle chaque exclamation ajoutait un chaînon. Cette pitié, placée au coeur de Grandet et prise tout en gré par la vieille fille, avait je ne sais quoi d'horrible. Cette atroce pitié d'avare, qui réveillait mille plaisirs au coeur du vieux tonnelier, était pour Nanon sa somme de bonheur. Qui ne dira pas aussi: "Pauvre Nanon!" Dieu reconnaîtra ses anges aux inflexions de leur voix et de leurs mystérieux regrets. Il y avait dans Saumur une grande quantité de ménages où les domestiques étaient mieux traités, mais où les maîtres n'en recevaient néanmoins aucun contentement. De là cette autre phrase: "Qu'est-ce que les Grandet font donc à leur grande Nanon, pour qu'elle leur soit si attachée? Elle passerait dans le feu pour eux!" Sa cuisine dont les fenêtres grillées donnaient sur la cour, était toujours propre, nette, froide, véritable cuisine d'avare où rien ne devait se perdre. Quand Nanon avait lavé sa vaisselle, serré les restes du dîner, éteint son feu, elle quittait sa cuisine, séparée de la salle par un couloir, et venait filer du chanvre auprès de ses maîtres. Une seule chandelle suffisait à la famille pour la soirée. La servante couchait au fond de ce couloir, dans un bouge éclairé par un jour de souffrance. Sa robuste santé lui permettait d'habiter impunément cette espèce de trou, d'où elle pouvait entendre le moindre bruit par le silence profond qui régnait nuit et jour dans la maison. Elle devait, comme un dogue chargé de la police, ne dormir que d'une oreille et se reposer en veillant.

La description des autres parties du logis se trouvera liées aux événements de cette histoire: mais d'ailleurs le croquis de la salle où éclatait tout le luxe du ménage peut faire soupçonner par avance la nudité des étages supérieurs.

En 1819, vers le commencement du mois de novembre, la grande Nanon alluma le feu pour la première fois. L'automne avait été très beau. Ce jour était un jour de fête bien connu des cruchotins et des grassinistes. Aussi les six antagonistes se préparaient-ils à venir, armés de toutes pièces, pour se rencontrer dans la salle et s'y surpasser en preuves d'amitié. Le matin, tout Saumur avait vu Madame et Mademoiselle Grandet accompagnées de Nanon, se rendant à l'église paroissiale pour y entendre la messe, et chacun se souvint que ce jour était l'anniversaire de la naissance de Mademoiselle Eugénie. Aussi, calculant l'heure où le dîner devait finir, maître Cruchot, l'abbé Cruchot et M. C. de Bonfons s'empressaient-ils d'arriver avant les des Grassins pour fêter Mademoiselle Grandet. Tous trois apportaient d'énormes bouquets cueillis dans leurs petites serres. La queue des fleurs que le président voulait présenter était ingénieusement enveloppée d'un ruban de satin blanc orné de franges d'or. Le matin, M. Grandet, suivant sa coutume pour les jours mémorables de la naissance et de la fête d'Eugénie, était venu la surprendre au lit et lui avait solennellement offert son présent paternel, consistant, depuis treize années, en une curieuse pièce d'or. Madame Grandait donnait ordinairement à sa fille une robe d'hiver ou d'été, selon la circonstance. Ces deux robes, les pièces d'or qu'elle récoltait au premier jour de l'an et à la fête de son père, lui composaient un petit revenu de cent écus environ, que Grandet aimait à lui voir entasser. N'était-ce pas mettre son argent d'une caisse dans une autre, et, pour ainsi dire, élever à la brochette l'avarice de son héritière, à laquelle il demandait parfois compte de son trésor, autrefois grossi par les la Bertellière, en lui disant:

— Ce sera ton *douzain* de mariage.

Le douzain est un antique usage encore en vigueur et saintement conservé dans quelques pays situés au centre de la France. En Berri, en Anjou, quand une jeune fille se marie, sa famille ou celle de l'époux doit lui donner une bourse où se trouvent, suivant les fortunes, douze pièces ou douze douzaines de pièces, ou douze cents pièces d'argent ou d'or. La plus pauvre des bergères ne se marierait pas sans son douzain, ne fût-il composé que de gros sous. On parle encore à Issoudun de je ne sais quel douzain offert à une riche héritière et qui contenait cent quarante-quatre portugaises d'or. Le pape Clément VII, oncle de Catherine de Médicis, lui fit présent, en la mariant à Henri II, d'une douzaine de médailles d'or antiques de la plus grande valeur.

Pendant le dîner, le père, tout joyeux de voir son Eugénie plus belle dans une robe neuve, s'était écrié:

— Puisque c'est la fête d'Eugénie, faisons du feu! ce sera de bon augure.

— Mademoiselle se mariera dans l'année, c'est sûr, dit la grande Nanon en remportant les restes d'une oie, ce faisan des tonneliers.

— Je ne vois pas de parti pour elle à Saumur, répondit Madame Grandet en regardant son mari d'un air timide, qui, vu son âge, annonçait l'entière servitude conjugale sous laquelle gémissait la pauvre femme.

Grandet contempla sa fille et s'écria gaiement:

— Elle a vingt-trois ans aujourd'hui, l'enfant; il faudra bientôt s'occuper d'elle.

Eugénie et sa mère se jetèrent silencieusement un coup d'oeil d'intelligence.

Madame Grandet était une femme sèche et maigre, jaune comme un coing, gauche, lente; une de ces femmes qui semblent faites pour être tyrannisées. Elle avait de gros os, un gros nez, un gros front, de gros yeux, et offrait, au premier aspect, une vague ressemblance avec ces fruits cotonneux qui n'ont plus ni saveur ni suc. Ses dents étaient noires et rares, sa bouche était ridée, son menton affectait la forme dite en galoche. C'était une excellente femme, une vraie la Bertellière. L'abbé Cruchot savait trouver quelques occasions de lui dire qu'elle n'avait pas été trop mal, et elle le croyait. Une douceur angélique, une résignation d'insecte tourmenté par des enfants, une piété rare, une inaltérable égalité d'âme, un bon coeur, la faisaient universellement plaindre et respecter. Son mari ne lui donnait jamais plus de six francs à la fois pour ses menues dépenses. Quoique riche en apparence, cette femme qui, par sa dot et ses successions, avait apporté à M. Grandet plus de trois cents mille francs, s'était toujours sentie si profondément humiliée d'une dépendance et d'un ilotisme contre lequel la douceur de son âme lui interdisait de se révolter, qu'elle n'avait jamais demandé un sou, ni fait une observation sur les actes que maître Cruchot lui présentait à signer. Cette fierté sotte et secrète, cette noblesse d'âme constamment méconnue et blessée par Grandet, dominaient la conduite de cette femme. Madame Grandet mettait invariablement une robe de levantine verdâtre, qu'elle s'était accoutumée à faire durer près d'une année; elle portait un grand fichu de cotonnade blanche, un chapeau de paille cousue, et gardait presque toujours un tablier de taffetas noir. Sortant peu du logis, elle usait peu de souliers. Enfin, elle ne voulait jamais rien pour elle. Aussi Grandet, saisi parfois d'un remords en se rappelant le long temps écoulé depuis le jour où il avait donné six francs à sa femme, stipulait-il toujours des épingles pour elle en vendant ses récoltes de l'année. Les quatre ou cinq louis offerts par le Hollandais ou le Belge acquéreur de la vendange Grandet formaient le plus clair des revenus annuels de Madame Grandet. Mais, quand elle avait reçu ses cinq louis, son mari lui disait souvent, comme si leur bourse eût été commune: "As-tu quelques sous à me prêter?" et la pauvre femme, heureuse de pouvoir faire quelque chose pour un homme que son confesseur lui représentait comme son seigneur et maître, lui rendait, dans le cours de l'hiver, quelques écus sur l'argent des épingles. Lorsque Grandet tirait de sa poche la pièce de cent sous allouée par mois pour les menues dépenses, le fil, les aiguilles et la toilette de sa fille, il ne manquait jamais, après avoir boutonné son gousset, de dire à sa femme:

— Et toi, la mère, veux-tu quelque chose?

— Mon ami, répondait Mme Grandet, animée par un sentiment de dignité maternelle, nous verrons cela.

Sublimité perdue! Grandet se croyait très généreux envers sa femme. Les philosophes qui rencontrent des Nanon, des Madame Grandet, des Eugénie, ne sont-ils pas en droit de trouver que l'ironie est le fond du caractère de la Providence? Après ce dîner, où, pour la première fois, il fut question du mariage d'Eugénie, Nanon alla chercher une bouteille de cassis dans la chambre de M. Grandet, et manqua de tomber en descendant.

— Grande bête, lui dit son maître, est-ce que tu te laisserais choir comme une autre toi?

— Monsieur, c'est cette marche de votre escalier qui ne tient pas.

— Elle a raison, dit Madame Grandet. Vous auriez dû la faire raccommoder depuis longtemps. Hier, Eugénie a failli s'y fouler le pied.

— Tiens, dit Grandet à Nanon en la voyant toute pâle, puisque c'est la naissance d'Eugénie, et que tu as manqué de tomber, prends un petit verre de cassis pour te remettre.

— Ma foi, je l'ai bien gagné, dit Nanon. A ma place, il y a bien des gens qui auraient cassé la bouteille; mais je me serais plutôt cassé le coude pour la tenir en l'air.

— C'te pauvre Nanon! dit Grandet en lui versant le cassis.

— T'es-tu fait mal? lui dit Eugénie en la regardant avec intérêt.

— Non, puisque je me suis retenue en me fichant sur mes reins.

— Eh! bien, puisque c'est la naissance d'Eugénie, dit Grandet, je vais vous raccommoder votre marche. tre le pied dans le coin, à l'endroit où tre le pied dans le coin, à l'ndroit où elle est encore solide.

Grandet prit la chandelle, laissa sa femme, sa fille et sa servante sans autre lumière que celle du foyer qui jetait de vives flammes, et alla dans le fournil chercher des planches, des clous et ses outils.

— Faut-il vous aider? lui cria Nanon en l'entendant frapper dans l'escalier.

— Non! non! ça me connaît, répondit l'ancien tonnelier.

Au moment où Grandet raccommodait lui-même son escalier vermoulu, et sifflait à tue-tête en souvenir de ses jeunes années, les trois Cruchot frappèrent à la porte.

— C'est-y vous, monsieur Cruchot? demanda Nanon en regardant par la petite grille.

— Oui, répondit le président.

Nanon ouvrit la porte, et la lueur du foyer, qui se reflétait sous la voûte, permit aux trois Cruchot d'apercevoir l'entrée de la salle.

— Ah! vous êtes des fêteux, leur dit Nanon en sentant les fleurs.

— Excusez, messieurs, cria Grandet en reconnaissant la voix de ses amis, je suis à vous! Je ne suis pas fier, je rafistole moi-même une marche de mon escalier.

— Faites, faites, monsieur Grandet! *Charbonnier est maire chez lui*, dit sentencieusement le président, en riant tout seul de son allusion que personne ne comprit.

Madame et Mademoiselle Grandet se levèrent. Le président, profitant de l'obscurité, dit alors à Eugénie:

— Me permettez-vous, mademoiselle, de vous souhaiter, aujourd'hui que vous venez de naître, une suite d'années heureuses, et la continuation de la santé dont vous jouissez?

Il offrit un gros bouquet de fleurs rares à Saumur; puis, serrant l'héritière par les coudes, il l'embrassa des deux côtés du cou, avec une complaisance qui rendit Eugénie honteuse. Le président, qui ressemblait à un grand clou rouillé, croyait ainsi faire sa cour.

— Ne vous gênez pas, dit Grandet en rentrant. Comme vous y allez les jours de fête, monsieur le président!

— Mais, avec mademoiselle, répondit l'abbé Cruchot, armé de son bouquet, tous les jours seraient pour mon neveu des jours de fête.

L'abbé baisa la main d'Eugénie. Quant à maître Cruchot, il embrassa la jeune fille tout bonnement sur les deux joues, et dit:

— Comme ça nous pousse, ça! Tous les ans douze mois.

En replaçant la lumière devant le cartel, Grandet, qui ne quittait jamais une plaisanterie et la répétait à satiété quand elle lui paraissait drôle, dit:

— Puisque c'est la fête d'Eugénie, allumons les flambeaux!

Il ôta soigneusement les branches des candélabres, mit la bobèche à chaque piédestal, prit des mains de Nanon une chandelle neuve entortillée d'un bout de papier, la ficha dans le trou, l'assura, l'alluma, et vint s'asseoir à côté de sa femme, en regardant alternativement ses amis, sa fille et les deux chandelles. L'abbé Cruchot, petit homme dodu, grassouillet, à perruque rousse et plate, à figure de vieille femme joueuse, dit en avançant ses pieds bien chaussés dans de forts souliers à agrafes d'argent:

— Les des Grassins ne sont pas venus?

— Pas encore, dit Grandet.

— Mais doivent-ils venir? demanda le vieux notaire en faisant grimacer sa face trouée comme une écumoire.

— Je le crois, répondit Madame Grandet.

— Vos vendanges sont-elles finies? demanda le président de Bonfons à Grandet.

— Partout! lui dit le vieux vigneron, en se levant pour se promener de long en large dans la salle et se haussant le thorax par un mouvement plein d'orgueil comme son mot: partout!

Par la porte du couloir qui allait à la cuisine, il vit alors la grande Nanon, assise à son feu, ayant une lumière et se préparant à filer là, pour ne pas se mêler à la fête.

— Nanon, dit-il en s'avançant dans le couloir, veux-tu bien éteindre ton feu, ta lumière, et venir avec nous? Pardieu, la salle est assez grande pour nous tous.

— Mais, monsieur, vous aurez du beau monde.

— Ne les vaux-tu pas bien? Ils sont de la côte d'Adam tout comme toi.

Grandet revint vers le président et lui dit:

— Avez-vous vendu votre récolte?

— Non, ma foi, je la garde. Si maintenant le vin est bon, dans deux ans il sera meilleur. Les propriétaires, vous le savez bien, se sont juré de tenir les prix convenus, et, cette année, les Belges ne l'emporteront pas sur nous. S'ils s'en vont, eh! bien, ils reviendront.

— Oui, mais tenons-nous bien, dit Grandet d'un ton qui fit frémir le président.

— Serait-il en marché? pensa Cruchot.

En ce moment, un coup de marteau annonça la famille des Grassins, et leur arrivée interrompit une conversation commencée entre Madame Grandet et l'abbé.

Madame des Grassins était une de ces petites femmes vives, dodues, blanches et roses, qui, grâce au régime claustral des provinces et aux habitudes d'une vie vertueuse, se sont conservées jeunes encore à quarante ans. Elles sont comme ces roses de l'arrière-saison, dont la vue fait plaisir, mais dont les pétales ont je ne sais quelle froideur et dont le parfum s'affaiblit. Elle se mettait assez bien, faisait venir ses modes de Paris, donnait le ton à la ville de Saumur, et avait des soirées. Son mari, ancien quartier-maître dans la garde impériale, grièvement blessé à Austerlitz et retraité, conservait, malgré sa considération pour Grandet, l'apparente franchise des militaires.

— Bonjour, Grandet, dit-il au vigneron en lui tendant la main et affectant une sorte de supériorité sous laquelle il écrasait toujours les Cruchot. — Mademoiselle, dit-il à Eugénie après avoir salué Madame Grandet, vous êtes toujours belle et sage, je ne sais, en vérité, ce que l'on peut vous souhaiter.

Puis il présenta une petite caisse que son domestique portait, et qui contenait une bruyère du Cap, fleur nouvellement apportée en Europe et fort rare.

Madame des Grassins embrassa très affectueusement Eugénie, lui serra la main et lui dit:

— Adolphe s'est chargé de vous présenter mon petit souvenir.

Un grand jeune homme blond, pâle et frêle, ayant d'assez bonnes façons, timide en apparence, mais qui venait de dépenser à Paris, où il était allé faire son droit, huit ou dix mille francs en sus de sa pension, s'avança vers Eugénie, l'embrassa sur les deux joues, et lui offrit une boîte à ouvrage dont tous les ustensiles étaient en vermeil, véritable marchandise de pacotille, malgré l'écusson sur lequel un E. G. gothique assez bien gravé pouvait faire croire à une façon très soignée. En l'ouvrant, Eugénie eut une de ces joies inespérées et complètes qui font rougir, tressaillir, trembler d'aise les jeunes filles. Elle tourna les yeux sur son père, comme pour savoir s'il lui était permis d'accepter, et M. Grandet dit un "Prends, ma fille!" dont l'accent eût illustré un acteur. Les trois Cruchot restèrent stupéfaits en voyant le regard joyeux et animé lancé sur Adolphe des Grassins par l'héritière, à qui de semblables richesses parurent inouïes.

M. des Grassins offrit à Grandet une prise de tabac, en saisit une, secoua les grains tombés sur le ruban de la Légion d'honneur attaché à la boutonnière de son habit bleu, puis regarda les Cruchot d'un air qui semblait dire: "Parez-moi cette botte-là!" Madame des Grassins jeta les yeux sur des bocaux bleus où étaient les bouquets des Cruchot, en cherchant leurs cadeaux avec la bonne foi jouée d'une femme moqueuse. Dans cette conjoncture délicate, l'abbé Cruchot laissa la société s'asseoir en cercle devant le feu et alla se promener au fond de la salle avec Grandet. Quand ces deux vieillards furent dans l'embrasure de la fenêtre la plus éloignée des Grassins:

— Ces gens-là, dit le prêtre à l'oreille de l'avare, jettent l'argent par les fenêtres.

— Qu'est-ce que cela fait, s'il rentre dans ma cave? répliqua le vieux vigneron.

— Si vous vouliez donner des ciseaux d'or à votre fille, vous en auriez bien le moyen, dit l'abbé.

— Je lui donne mieux que des ciseaux, répondit Grandet.

— Mon neveu est une cruche, pensa l'abbé en regardant le président, dont les cheveux ébouriffés ajoutaient encore à la mauvaise grâce de sa physionomie brune. Ne pouvait-il inventer une petite bêtise qui eût du prix?

— Nous allons faire votre partie, madame Grandet, dit Madame des Grassins.

— Mais nous sommes tous réunis, *nous pouvons* deux tables...

— Puisque c'est la fête d'Eugénie, faites votre loto général, dit le père Grandet, ces deux enfants en seront. L'ancien tonnelier, qui ne jouait jamais à aucun jeu, montra sa fille et Adolphe.

— Allons, Nanon, mets les tables.

— Nous allons vous aider, mademoiselle Nanon, dit gaiement Madame des Grassins, toute joyeuse de la joie qu'elle avait causée à Eugénie.

— Je n'ai jamais été de ma vie si contente, lui dit l'héritière. Je n'ai rien vu de si joli nulle part.

— C'est Adolphe qui l'a rapportée de Paris et qui l'a choisie, lui dit Madame des Grassins à l'oreille.

— Va, va ton train, damnée intrigante! se disait le président; si tu es jamais en procès, toi ou ton mari, votre affaire aura du mal à être bonne.

Le notaire, assis dans son coin, regardait l'abbé d'un air calme en se disant:

— Les des Grassins ont beau faire, ma fortune, celle de mon neveu montent en somme à onze cent mille francs. Les des Grassins en ont tout au plus la moitié, et ils ont une fille: ils peuvent offrir ce qu'ils voudront! héritière et cadeaux, tout sera pour nous un jour.

A huit heures et demie du soir, deux tables étaient dressées. La jolie Madame des Grassins avait réussi à mettre son fils à côté d'Eugénie. Les acteurs de cette scène pleine d'intérêt, quoique vulgaire en apparence, munis de cartons bariolés, chiffrés, et de jetons en verre bleu, semblaient écouter les plaisanteries du vieux notaire, qui ne tirait pas un numéro sans faire une remarque; mais tous pensaient aux millions de M. Grandet. Le vieux tonnelier contemplait vaniteusement les plumes roses, la toilette fraîche de Madame des Grassins, la tête martiale du banquier, celle d'Adolphe, le président, l'abbé, le notaire, et se disait intérieurement:

— Ils sont là pour mes écus. Ils viennent s'ennuyer ici pour ma fille. Hé! ma fille ne sera ni pour les uns ni pour les autres, et tous ces gens-là me servent de harpons pour pêcher!

Cette gaieté de famille, dans ce vieux salon gris, mal éclairé par deux chandelles; ces rires, accompagnés par le bruit du rouet de la grande Nanon, et qui n'étaient sincères que sur les lèvres d'Eugénie ou de sa mère; cette petitesse jointe à de si grands intérêts; cette jeune fille qui, semblable à ces oiseaux victimes du haut prix auquel on les met et qu'ils ignorent, se trouvait traquée, serrée par des preuves d'amitié dont elle était la dupe: tout contribuait à rendre cette scène tristement comique. N'est-ce pas d'ailleurs, une scène de tous les temps et de tous les lieux, mais ramenée à sa plus simple expression? La figure de Grandet exploitant le faux attachement des deux familles, en tirant d'énormes profits, dominait ce drame et l'éclairait. N'était-ce pas le seul dieu moderne auquel on ait foi, l'Argent dans toute sa puissance, exprimé par une seule physionomie? Les doux sentiments de la vie n'occupaient là qu'une place secondaire; ils animaient trois coeurs purs, ceux de Nanon, d'Eugénie et de sa mère. Encore, combien d'ignorance dans leur naïveté! Eugénie et sa mère ne savaient rien de la fortune de Grandet, elles n'estimaient les choses de la vie qu'à la lueur de leurs pâles idées, et ne prisaient ni ne méprisaient l'argent, accoutumées qu'elles étaient à s'en passer. Leurs sentiments, froissés à leur insu, mais vivaces, le secret de leur existence, en faisaient des exceptions curieuses dans cette réunion de gens dont la vie était purement matérielle. Affreuse condition de l'homme! il n'y a pas un de ses bonheurs qui ne vienne d'une ignorance quelconque. Au moment où Madame Grandet gagnait un lot de seize sous, le plus considérable qui eût jamais été ponté dans cette salle, et que la grande Nanon riait d'aise en voyant madame empochant cette riche somme, un coup de sonnette retentit à la porte de la maison et y fit un si grand tapage, que les femmes sursautèrent sur leurs chaises.

— Ce n'est pas un homme de Saumur qui frappe ainsi, dit le notaire.

— Peut-on cogner comme ça! dit Nanon. Veulent-ils casser notre porte?

— Quel diable est-ce? s'écria Grandet.

Nanon prit une des deux chandelles et alla ouvrir, accompagnée de Grandet.

— Grandet! Grandet! s'écria sa femme, qui, poussée par un vague sentiment de peur, s'élança vers la porte de la salle.

Tous les joueurs se regardèrent.

— Si nous y allions? dit M. des Grassins. Ce coup de marteau me paraît malveillant.

A peine fut-il permis à M. des Grassins d'apercevoir la figure d'un jeune homme, accompagné du facteur des messageries qui portait deux malles énormes et traînait des sacs de nuit. Grandet se retourna brusquement vers sa femme et lui dit:

— Madame Grandet, allez à votre loto. Laissez-moi m'entendre avec monsieur.

Puis il tira vivement la porte de la salle, où les joueurs agités reprirent leurs places, mais sans continuer le jeu.

— Est-ce quelqu'un de Saumur, monsieur des Grassins? lui dit sa femme.

— Non, c'est un voyageur.

— Il ne peut venir que de Paris.

— En effet, dit le notaire en tirant sa vieille montre épaisse de deux doigts et qui ressemblait à un vaisseau hollandais, il est *neuffe-s-heures*. Peste! la diligence du Grand Bureau n'est jamais en retard.

— Et ce monsieur est-il jeune? demanda l'abbé Cruchot.

— Oui, répondit M. des Grassins. Il apporte des bagages qui doivent peser au moins trois cents kilos.

— Nanon ne revient pas, dit Eugénie.

— Ce ne peut être qu'un de vos parents, dit le président.

— Faisons des mises, s'écria doucement Madame Grandet. A sa voix, j'ai vu que M. Grandet était contrarié; peut-être ne serait-il pas content de s'apercevoir que nous parlons de ses affaires.

— Mademoiselle, dit Adolphe à sa voisine, ce sera sans doute votre cousin Grandet, un bien joli jeune homme que j'ai vu au bal de M. de Nucingen.

Adolphe ne continua pas, sa mère lui marcha sur le pied; puis, en lui demandant à haute voix deux sous pour sa mise:

— Veux-tu te taire, grand nigaud! lui dit-elle à l'oreille.

En ce moment, Grandet rentra sans la grande Nanon, dont le pas et celui du facteur retentirent dans les escaliers; il était suivi du voyageur qui depuis quelques instants excitait tant de curiosité et préoccupait si vivement les imaginations, que son arrivée en ce logis et sa chute au milieu de ce monde peut être comparée à celle d'un colimaçon dans une ruche, ou à l'introduction d'un paon dans quelque obscure basse-cour de village.

— Asseyez-vous auprès du feu, lui dit M. Grandet.

(A suivre.)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

A VENDRE — Bungalow moderne, rue Jubilee, Winnipeg; 4 pièces, planchers bois dur, situation idéale. S'adresser à Boîte 100, la "Liberté".

ON DEMANDE une servante pour hôtel. S'adresser à Alcide Robert, St-Lazare, Man. 44

VENTE et ECHANGE de produits de la ferme. Tabacs canadiens, épiceries, conserves françaises, huile d'olive, fromage des Trappistes, pois de St-Georges. A. Poirier, 135, Dumoulin, Téléphone 202 014.

A LOUER—Terre de 205 acres, dont 76 en culture, 50 acres pacage, le reste en bois et en foin: La Broquerie. Maison de 30x28, grande étable, grainerie, poulailler, laiterie, hangar à bois, puits artésien, etc., à cinq minutes de l'église et 3 minutes du couvent. Termes raisonnables. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme A. Brisson, 274, rue Goulet, Norwood. Tél. 203 283 44

AU MARCELLA, 153, Ave. Provencher, pour une semaine seulement, $4.00 permanent garanti, pour $1.95 Appointement Marcel Bessetti, assistant. Téléphone, 200 864.

A LOUER—Maison de 5 pièces, à 460, rue de la Morénie. S'adresser à M. F.-X Lavoie, 157, rue Dumoulin, St-Boniface. Tél. 201 406. 44-P

DEMENAGEZ-VOUS? —Appelez-nous un jour à l'avance, nous vous transporterons et réinstallerons votre poêle électrique, votre appareil à chauffer l'eau, votre antenne (aerial) et même votre lumière de cuisine.. Pourquoi perdre votre temps à l'Hôtel de Ville, à la Compagnie d'électricité et faire un ou deux repas froids quand NOUS NOUS CHARGEONS DE TOUT. FONTAINE et COMPAGNIE, 165, Ave. Provencher, Tél. 201 425

A LOUER ou A VENDRE—Coin Nord Provencher et Thibault, utilisé actuellement comme garage et poste d'approvisionnement de gazoline. S'adresser à 131, rue Masson, St-Boniface. P-44

Radio... Radio... Radio...
Nous n'avons plus que quelques appareils 1932 à liquider...
Toute proposition raisonnable sera acceptée.
Venez faire votre prix.
FONTAINE et COMPAGNIE
165, ave. Provencher Téléphone 201 425



AU SACRE-COEUR

Retraite paroissiale

Elle débuta dimanche matin par un sermon préparatoire donné par le Rév. Père Normandin, O.M.I. Il faisait plaisir de le revoir là où nous l'avons connu pendant plusieurs années. Nous lui sommes redevables et reconnaissants de conseils sages et pratiques. Le Rév. Père passa en revue les bienfaits et l'opportunité d'une retraite, nous exhortant à en bien suivre tous les exercices afin de profiter de la grâce exceptionnelle qu'elle constitue. "Craignons le Dieu qui passe, mais ne revient pas." Sachons aussi que les temps de détresse actuelle ne cesseront que lorsque les peuples et les individus auront appris à reconnaître la suprématie de Dieu et à pratiquer ses commandements.

Dimanche soir, la parole forte et convaincante du prédicateur de la retraite, le Rév. Père Jubinville, O.M.I., nous rappelle l'importance de notre salut, le but ultime de notre vie; le tout peut se condenser en ceci: Dieu m'a créé pour le connaître, pour l'aimer, pour le servir, et pour acquérir, par ce moyen, la vie éternelle. Ne remettons pas à plus tard l'oeuvre de notre salut; peut-être demain notre âme aura déjà émigré vers un autre domaine. Lequel? A nous d'y voir.

Le nombre de fidèles augure bien; l'église était quasi-remplie; Dieu ne passera pas en vain. Il y a cependant dans de la place encore, et nous renouvelons notre invitation à tous les catholiques de langue française de Winnipeg.

Les exercices sont comme suit:
6.30 a.m.—Messe et brève instruction.
8.30 a.m.—Messe et instruction
7.45 p.m.—Chapelet, instruction, salut.

Baptêmes:

26 mars—Jeanne-Elisabeth, fille de Alfred Desmarais et de Marie Cottonnier. Parrain, Edmond Mondor; marraine, Anésie Desmarais.

26 mars—Marie-Alice-Lorraine, fille de Maxime Rousseau et de Esther Henrickson. Parrain, Albert Rousseau; marraine, Cécile Rousseau.

Ligue de quilles:

Il ne reste plus que deux rencontres, et la lutte pour la première position devient très serrée. Samedi dernier plusieurs changements dans les points et les positions se sont produits; après trois parties chaudes et acharnées entre les équipes Sala et Baudry, cette dernière sortit victorieuse en en gagnant deux et demeurant ainsi en 2e place.

Equipes	G.	P.	Moy.
Belair	19	11	779
Baudry	17	13	774
Sala	15	15	773
Léveillé	15	18	742
Delorme	13	17	765
Poitras	12	15	766
Bédard	10	13	721

Prochaines rencontres: Sala vs Léveillé; Baudry vs Delorme, Belair vs Bédard.

Paul Claudel est nommé à Bruxelles

Paris. — M. André Lefèvre de la Boulaye a été nommé ambassadeur de France à Washington pour succéder à M. Paul Claudel. La nomination a été annoncée à l'issue d'une réunion du cabinet en même temps que plusieurs autres qui constituent une réorganisation complète du personnel diplomatique français. M. Paul Claudel s'en va à Bruxelles pour prendre la place de M. Charles Corbin qui s'en va à Londres. M. Charles Alphand, ex-ministre à Dublin, est nommé ambassadeur à Moscou. M. Aimé-Joseph de Fleuriau, ambassadeur à Londres, et M. le comte François-Robert de Jean, ambassadeur à Moscou, prennent leur retraite.

Soixante-seize ans



M. J.-B. Lauzon, de Winnipeg, célébrait le 23 mars sont 76e anniversaire de naissance. Né à Montréal, il vint au Manitoba en 1876 et s'établit comme boucher à Saint-Boniface en 1878. En 1905, il construisit son immeuble de trois étages sur l'avenue Williams, avec sa boucherie au rez-de-chaussée. Echevin de Saint-Boniface de 1885 à 1898, député provincial de Saint-Boniface de 1896 à 1899, député de La Vérendrye de 1907 à 1910 et de 1916 à 1915. M. et Mme Lauzon, qui sont mariés depuis plus de 54 ans, sont en bonne santé et toujours actifs.

WINNIPEG

Le Rhin romantique

Ce soir, mercredi, à l'Université du Manitoba, salle D (Broadway), sous les auspices de l'Alliance Française, causerie illustrée par M. le professeur Mainland: "Le Rhin romantique". L'entrée est gratuite.

Cathédrale Sainte-Marie

Liste des gagnants au bazar de Sainte-Marie

1.—A. Sanoffsky, Campberville, Man., billet 50535.
2.—Jno English, 60 rue Edmonton, Winnipeg, billet 580.
3.—May Daniels, 1000 rue Empress, Winnipeg, billet 331.
4.—Leo B. George, Ste 25, Montrey, Apts., Winnipeg, billet 32542.
5.—R. McAuley, Imperial Hotel, Winnipeg, billet 26897.
6.—P. J. Burns, 135 Cobourg, Rd., Halifax, billet 37283.
7.—C. Carter, Roberta Ave., East Kildonan, billet 37431.
8.—M. Gerald Dublin, Ont., billet 85342.
9.—W. G. Hamilton, Wesport, Ont., billet 74638.
10.—Ida Bilodeau, Ste 9, Alcester Apts., Winnipeg, billet 30271.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Le mercredi, 15 mars, a eu lieu une partie de cartes organisée par Mmes J.-A. Rhéaume et E. Bélair.

Mmes O. Bourbonnais et W. J. Shepherd ont été les heureuses gagnantes des prix des dames pendant que MM. L. Bénard et D.-J. Léger remportaient aussi la victoire.

La soirée a été d'autant plus charmante que Mme E. T. Etsell, accompagnée par M. J. Ed. Sutton, ainsi que le quatuor: Mmes G. LaFlèche, Yvette Sala, MM. H. Sala et Joseph Delorme, se sont fait applaudir dans leurs sélections de chants et musique.

Des rafraîchissements ont clôturé agréablement cette soirée toute familiale. Félicitations à tous et toutes.

Ne pas oublier l'assemblée mensuelle qui aura lieu le 1er mercredi, 5 avril, à l'heure et à la place ordinaires.

Mme Chauvière, du comité récréatif, a pu se procurer l'appui de Mme L.-P. Roy qui donnera une causerie particulièrement intéressante pour les dames de la Fédération. Mme G. La Flèche aura encore pour nous quelques bons morceaux de chants et de musique.

SAINT-BONIFACE

Soirée récréative des commissaires d'écoles, le 19 mars

L'orchestre de l'école Provencher ouvrit la soirée par deux brillants morceaux.

Les élèves de l'école Provencher, des grades VI, VII et VIII, sous l'habile direction de Mlle Laporte, ont donné les exemples des premiers secours à donner aux blessés. Ce fut très bien réussi.

Mlle Alexandrina Savoie nous charma comme à l'habitude dans ses morceaux français et anglais. Elle était accompagnée par sa soeur, Mlle F. Savoie.

Les élèves de l'Académie Saint-Joseph amusèrent beaucoup par leur saynette intitulée "City Mouse and Country Mouse".

Maureen Sloan déclama "Vesper". Cette petite de 7 ans promet pour plus tard.

Deux jolies récitations, "The Daisies" et "An Easter Legend", furent données par les élèves des grades III.

"Better be god" et "Happy Children we are" furent chantés par les élèves du grade V. Mlle Irma Vandezelle plut dans ses trois jolis morceaux d'accordéon.

M. Ducharme et ses deux fils jouèrent plusieurs anciens morceaux. M. Ducharme nous revint et joua "La gigue de la Rivière Rouge".

Mlles Thérèse et Renée Deniset, du Cercle Molière, nous donnèrent une petite saynette bien appréciée.

Armand Daignault avec son orchestre, intéressa le public par sa jolie musique.

Albert Pariseau, du grade XI de l'école Provencher, déclama "Esprit du Canada".

Mlle Denise Gingras chanta trois jolies chansons: "Please," "Rock a by Moon" et "Le Papillon et la Rose". Elle était accompagnée par Alice Lafrance.

Les élèves du cours supérieur de l'école Provencher, sous la direction du Frère Berger, nous donnèrent une pièce en trois actes, intitulée: "L'avocat Patelin". Les principaux acteurs étaient A. Lemoine, L. Pambrun, D. Bélanger et J. Désautels.

L'assemblée se termina par des morceaux d'orchestre.

TRIBUNE LIBRE

Assistance et population

La population de Saint-Boniface augmente. La cause en serait due au fait que la Cité donnant de l'assistance au bout d'une année de résidence, assistance comprenant logement, nourriture, chauffage, éclairage, eau et un secours partiel de vêtements et de médecines et tout cela sans travail, — plusieurs s'apprêteraient à venir profiter de ces avantages, quitte à trouver un moyen de séjourner une année en ville à leurs frais, ou aux frais de quelques parents ou amis.

Le gouvernement fédéral n'ayant trouvé pour remède à la crise que la loi de secours directs, sans une loi de travaux publics et de travail, on ne peut s'étonner de ce fait. Cependant cette négation de la loi du travail imposée à l'homme par le Créateur ne peut porter que des résultats funestes.

Le contribuable de Saint-Boniface qui fait des sacrifices énormes pour arriver à vivre très simplement et à voir au paiement de ses taxes, veut bien comprendre l'absolue nécessité de la loi de secours qui doit voir à ce que personne ne souffre de la faim, mais en toute justice, il a droit à ce que l'administration de ces secours soit faite avec justice, économie et sans abus. Cette grave responsabilité reste sur notre Conseil, notre Comité de Secours, nos inspecteurs, comme sur ceux qui reçoivent des secours, et le contribuable se demande pourquoi ce serait à la cité, et par là à lui, à porter le fardeau de l'assistance de ceux qui viennent se réfugier en ville pour obtenir des secours au bout d'une année de résidence. Devant les abus qui ont été faits de cette loi, ce temps de résidence devrait être porté à trois ans.

CONTRIBUABLE.

A la chasse

Anglais. — Moi, monsieur, je tue un lièvre à un mille avec un coup de revolver. Pan! pan! pan!

Américain. — Moi, monsieur, à un mille, je tue un lièvre avec une pierre. Pan! pan!

Canadien. — Et moi, monsieur, à un mille, je tue un lièvre avec un bon coup de mon pied. Pan!

D'un missionnaire en Chine

"Nous sommes en mission en Mongolie," nous écrit le Rév. Père Missionnaire F. F. Wiebe de Choizeshan au nord de la Chine. "Etant très éloignés de tout docteur, nous constatons que le Novoro du Dr Pierre est un remède bon pour tout et qu'il ne manque jamais de nous apporter du soulagement. Récemment encore il m'aida à me rétablir d'un grave cas de fièvre indigène. Veuillez emballer la médecine soigneusement par petits paquets parce qu'il faut la transporter à travers la brousse." Les missionnaires et les voyageurs ainsi que des milliers de familles ont confiance au Novoro du Dr Pierre parce qu'ils ont expérimenté que c'était un remède "bon pour tout." A cause de son bienfaisant effet sur les fonctions des organes de digestion et d'élimination, il aide le corps à résister à bien des maux communs et journaliers dus au mauvais et irrégulier fonctionnement de ces importants organes. Si vous l'employez une fois vous en continuerez l'usage car, ainsi que le dit le missionnaire: "il ne manque jamais de nous apporter du soulagement." Le Novoro du Dr Pierre n'est pas un article de droguerie; les agents spéciaux seuls peuvent le fournir. Pour plus amples renseignements écrivez au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-P.-A. Poulet, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.